



Assemblée générale

Vingt-quatrième session extraordinaire

3^e séance

Mardi 27 juin 2000, à 10 heures

Genève

Documents officiels

Président : M. Gurirab. (Namibie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Propositions de nouvelles initiatives de développement social

- a) Examen et évaluation des progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social
- b) Propositions de nouvelles initiatives aux fins de l'application intégrale de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre.

M. Forné Molné (Andorre) (*parle en catalan; texte français fourni par la délégation*) : En mars 1995, à peine quelques mois après être devenu chef du Gouvernement d'Andorre. Je me suis rendu à Copenhague pour la première des grandes conférences de l'Organisation des Nations Unies à laquelle mon pays allait participer. La Constitution de 1993, qui avait permis à l'Andorre de faire partie des Nations Unies et de s'intégrer de plein droit à la communauté internationale, avait inscrit dans son préambule la volonté de mon État d'être solidaire des grandes causes communes

de l'humanité. Aucune n'est plus poignante que le développement des peuples.

Quand nous nous réunissons dans les salles augustes du Palais des Nations, ici à Genève ou au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, au milieu de la prospérité présente des pays de l'Occident, et quand nous discutons de la pauvreté et du manque d'opportunités dans une grande partie du monde, il semble que nous n'arrivons pas à comprendre ce que cela signifie. Des milliers de millions d'êtres humains, en cette terre de civilisation et de technologie, n'ont pas réussi à satisfaire les nécessités premières en matière d'hygiène, de nutrition, de santé, d'éducation, de cohésion sociale, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Nous sommes bien aveugles, nous les hommes et les femmes de ce nouveau millénaire, qui ne savons que parler et compter, établir des statistiques et nous lamenter, sans trouver de solutions pour les plus démunis.

Nous sommes, en tant qu'êtres humains, capables de concevoir et de construire un futur meilleur, même si nous avançons très lentement dans l'éradication de la pauvreté matérielle et spirituelle d'une grande partie de la planète. Le contraste est d'autant plus frappant que la prospérité économique clame aux cieux une répartition plus juste des ressources. L'idéologie libérale a triomphé au cours du dernier siècle. Je suis moi-même un avocat très ferme de l'efficacité et de la motivation qui naissent autour de l'économie de marché, laquelle se nourrit de l'ambition légitime qu'a toute personne de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



progresser. Mais si nous voulons être fidèles aux principes de la déclaration de 1948, nous, les États, nous ne pouvons permettre que notre rôle soit relégué à un simple rôle de comptable témoin de l'évolution du marché. L'État doit assurer, en son sein, un résultat positif pour la somme des forces de ses composantes; extra-muros, il doit veiller à ce que la mondialisation n'enrichisse pas les uns au détriment des autres, mais qu'au contraire le bien-être commun augmente.

Cela dit, la critique est facile mais l'action est difficile. Deux mots peuvent résumer aujourd'hui les aspirations de beaucoup d'entre nous : responsabilité et solidarité. Quand je parle de responsabilité, je m'adresse à ceux qui, sans aucun scrupule, tirent profit de la corruption de la solidarité d'autrui envers leur propre peuple. Je m'adresse aux dictateurs, aux pseudo-démocrates, aux autocrates qui emprisonnent l'esprit de populations tout entières dans leur égoïsme; je m'adresse aussi à ceux qui s'enrichissent indûment sur la misère de leurs concitoyens et qui méritent toute l'opprobre dont nous sommes capables. Des individus de ce genre existent dans tous les États, riches ou pauvres, du Nord comme du Sud.

La solidarité à laquelle je fais référence est celle des États les plus riches avec les plus pauvres : ce fameux 0,7 % du produit national brut destiné à l'aide au développement que nous nous étions donné comme objectif mais que très peu d'entre nous ont réussi à atteindre; l'établissement de règles du jeu économique qui soient honorables aussi pour les États en développement; la collaboration dans tous les domaines du social, avec le transfert de connaissances, d'experts et d'expériences; l'élaboration de projets communs en matière d'environnement, vrai sujet mondial.

La solidarité n'est pas non plus un privilège des pays les plus riches, comme on peut le voir dans les effets bénéfiques de la coopération Sud-Sud. Tous les États sont concernés par la recherche de cette solidarité et de cette responsabilité qui aboutit au développement social.

Voici en résumé ce que nous avons tenté d'établir il y a cinq ans à Copenhague, en fixant à tous les États des objectifs et des engagements que nous devons analyser aujourd'hui. L'Andorre, modeste petit État enclavé dans les vallées européennes des Pyrénées, ne prétend donner de leçons à personne. Mon pays a progressé économiquement ces cinq dernières années mais il nous reste maintenant à relever le grand défi

d'assurer sa prospérité en concertation avec nos voisins et le continent européen. A Copenhague nous avons opté pour l'élaboration d'un engagement qui reflète le rôle primordial de la jeunesse dans les espérances de développement. L'Andorre a alors proposé et rédigé l'engagement suivant, dans le cadre de la déclaration :

« Nous [les chefs d'État et de gouvernement du monde, nous] encouragerons la participation des individus appartenant à tous les groupes d'âge, reconnaissant que leur contribution est également importante et indispensable à l'instauration d'une société harmonieuse, et nous favoriserons le dialogue entre les générations dans tous les secteurs de la société. » [*Engagement 4, par. h*)].

Cet engagement était bel et bien andorran puisqu'il trouvait son origine dans le souci d'un pays à forte proportion de jeunes gens; il reconnaissait la contribution des différents groupes d'âge, particulièrement les jeunes et les gens âgés, dans la réalisation des objectifs d'intégration sociale.

L'exode rural auquel nous assistons dans beaucoup d'États en développement, et qui crée de grandes mégalo-poles, déracine la famille traditionnelle et aliène les différentes générations, qui n'ont ainsi plus de contacts, ce qui crée un grave problème d'insertion sociale et de marginalisation. Cette marginalisation est très souvent à la base du chômage pour les jeunes et devient un cercle vicieux. En Andorre, nous essayons d'élaborer une politique cohérente de jeunesse et d'intégration, en mettant fortement l'accent sur l'éducation, la connaissance des langues et des cultures voisines et de celles d'importance mondiale, et dans la création d'un cadre d'affirmation de citoyenneté active pour les jeunes. Nous sommes en train d'élaborer en ce moment la première étude sociologique sur la jeunesse andorrane afin de bien définir notre politique consacrée aux jeunes.

Grâce à la conférence de Copenhague, l'être humain a retrouvé sa place au centre des théories du développement. Nous avons promis à ce moment-là d'en finir avec la pauvreté, de promouvoir le plein emploi et le travail productif et de favoriser l'intégration sociale afin de construire des sociétés stables, sûres et justes pour tout le monde. Évidemment, en cinq ans nous n'avons pu qu'entamer la tâche. De notre côté, nous avons augmenté les contributions volontaires à

l'Organisation des Nations Unies en matière de développement, et nous allons continuer de le faire.

Le continent africain est encore jugulé par le sida, la dette extérieure, les conflits armés, et les difficultés que rencontre l'état de droit pour se consolider. Le respect des droits de l'homme et la démocratie ne sont pas encore monnaie courante dans beaucoup d'endroits du monde.

La communauté internationale doit user de son influence pour faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de sociétés humaines où le respect d'autrui et l'élection libre des représentants du peuple soient la norme. Dans beaucoup d'endroits, la démocratie vivifiera la société civile qui est un élément essentiel pour la formulation de politiques réalistes de développement social.

Il y a deux semaines se réunissait à New York la Conférence Beijing + 5, qui a entrepris une révision du chemin parcouru au bénéfice de la femme depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995. L'Andorre y a participé avec une délégation importante qui comprenait des représentants gouvernementaux et des organisations non gouvernementales. Au cours de cette rencontre il est clairement apparu que la femme est un élément essentiel de la société dans les pays en développement. L'obtention de micro-crédits par les femmes de ces États pour créer de petites entreprises, est une des solutions qui peut donner aux femmes les moyens et le pouvoir nécessaires pour parvenir à l'indépendance économique.

Il est clair que le développement des pays pauvres ne pourra jamais se faire sans la femme, ni sans n'importe quel autre membre de la société, jeune ou âgé. Toute la société civile est concernée. Les dirigeants des pays en développement doivent assurer la bonne gouvernance dans leurs pays et l'absence de corruption et, les gouvernements du monde doivent créer un cadre financier et commercial propice au développement.

La réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle l'an dernier n'est pas passée inaperçue. Un grand nombre de personnes de la société civile et des organisations non gouvernementales s'y sont rassemblées, animées du désir d'exprimer leur malaise face à un système commercial international qui ne tient pas compte des objectifs de développement social. Il faut que les grandes organisations économiques internationales évaluent leur rôle dans cet effort collectif, et que les États qui les composent aient le courage de ne

pas se cacher derrière des acronymes et d'affronter les questions difficiles lorsqu'il le faut.

Les habitants d'Andorre sont solidaires de la cause du développement social, qui nous touche de si près. C'est leur message que j'ai transmis aujourd'hui à l'Assemblée. Après Copenhague, nous ne pourrions plus jamais rester indifférents à la souffrance d'une telle proportion de l'humanité. Nous connaissons la maladie et nous sentons qu'il y existe un remède. Il ne nous manque que le courage, au cours des prochaines décennies, d'extirper du corps blessé de l'humanité cette tumeur qu'est la pauvreté.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de participer à cette session extraordinaire de suivi au Sommet mondial pour le développement social. Qu'il me soit permis d'exprimer ma profonde reconnaissance au Gouvernement et au peuple suisses pour le chaleureux accueil, la parfaite organisation et l'hospitalité très généreuse dont ma délégation et moi-même avons joui depuis notre arrivée dans cette si belle ville de Genève au bord du lac. Je voudrais également dire au Secrétaire général et à ses collaborateurs de l'Organisation des Nations Unies combien nous apprécions l'efficacité des préparatifs qui ont été faits en vue de ce très important sommet.

Le Royaume du Swaziland pense que cette réunion au sommet est d'une extrême priorité pour l'Organisation des Nations Unies et c'est avec grand intérêt et rempli de grands espoirs que notre peuple suit ces réunions.

Le Sommet de Copenhague a jeté les bases d'une nouvelle ère d'engagement de la part de tous les États Membres pour relever les défis sociaux auxquels nous sommes tous confrontés, dans un esprit de coopération et de partenariat mondial.

Nous nous félicitons de l'occasion que nous donne la présente session extraordinaire de faire le bilan des progrès réalisés, notamment en ce qui concerne les 10 engagements et de nous mettre d'accord sur la meilleure façon d'agir plus rapidement dans les domaines clés en identifiant les problèmes qui menacent de compromettre nos meilleurs efforts, car il apparaît clairement à tous que ceux d'entre nous qui vivons dans le monde en développement ne connaissons pas encore

les bénéfiques dont nous avons parlé à Copenhague et que, du fait des inégalités de la mondialisation, nous risquons de laisser échapper le potentiel de croissance inhérent au secteur des technologies de l'information.

J'aimerais aborder un certain nombre de questions qui touchent aux objectifs du Sommet social et qui ont une incidence directe sur les efforts qui sont déployés dans le Royaume du Swaziland afin de répondre aux objectifs prioritaires de développement de notre peuple.

La première question a trait à l'aide publique au développement. Depuis Copenhague, le Royaume du Swaziland a connu une baisse importante des flux d'aide publique au développement, notamment en ce qui concerne l'appui bilatéral. Tout en remerciant les quelques pays développés qui ont déjà atteint l'objectif convenu, je demande instamment aux autres de s'acquitter de leurs engagements et de maintenir l'assistance bilatérale destinée aux programmes essentiels.

Une autre question touche à l'allègement de la dette. Le Royaume du Swaziland appuie pleinement l'initiative de remise de la dette pour les pays qui en ont le plus besoin. Mais en même temps, nous estimons que ceux d'entre eux qui ont échappé jusqu'à présent au piège que constitue la dette, doivent bénéficier de prêts à des conditions de faveur afin d'entreprendre des projets utiles de développement qui nous permettront de continuer à faire des progrès.

Pour sa part, le Royaume du Swaziland, malgré des problèmes de ressources a réalisé des progrès considérables dans un certain nombre de domaines clés cités dans le Programme d'action de Copenhague. Nous continuons de mettre notre peuple au centre de toutes nos politiques nationales en le faisant participer directement à la prise de décisions dans le Royaume. Toutes nos priorités nationales de développement sont dictées par les vœux du peuple lui-même grâce à un processus continu de consultation.

Nous avons terminé le dernier siècle en lançant, sur la base des recommandations du peuple, la stratégie de développement de la nation qui fixe les priorités auxquelles le Gouvernement devra s'attacher au cours des 25 prochaines années. Le document est parfaitement en accord avec l'esprit et la lettre des engagements de Copenhague et est à la base de l'appui que nous accordent nos partenaires de développement.

L'atténuation de la pauvreté, en insistant tout particulièrement sur la santé et l'éducation, reste pour notre gouvernement la priorité à financer et à réaliser. Nous avons également créé un groupe de la parité entre les sexes pour contrôler les progrès accomplis dans la poursuite de notre objectif qui est de permettre aux femmes de donner la pleine mesure de leurs capacités en matière de développement.

La création d'emplois est au centre de nos efforts de développement et nous avons mis en place un organisme de promotion des investissements ainsi que des lois et des incitations qui doivent nous permettre d'introduire la dignité et la sécurité dans la vie des personnes – hélas trop nombreuses – qui se trouvent sans emploi dans notre pays.

Nous sommes victimes de la tendance mondiale à la baisse de l'investissement étranger direct et avons donc besoin d'un appui international et de partenaires pour soutenir nos efforts d'investissement dans notre propre avenir en engageant des projets à large échelle dans le domaine du tourisme, des industries agricoles, des industries manufacturières et de l'infrastructure.

Je parlerai pour finir de la crise que constitue le VIH/sida. Le sida représente à l'heure actuelle la plus grave menace pour le développement économique et social du Royaume du Swaziland et ses effets nous obligent maintenant à drainer des fonds destinés à d'autres priorités de développement pour essayer d'en limiter la propagation. D'après nos analyses, si nous n'agissons pas d'urgence, nous risquons de perdre jusqu'à 22 % de notre population au cours des 10 années à venir, ce qui aura des conséquences dramatiques sur notre économie et sur le bien-être social de notre peuple. Nous pensons qu'en l'absence d'une détermination réelle de tous les Membres de trouver une solution à cette crise, les paroles sont futiles.

Avant tout, le monde en développement doit se voir octroyer des fonds pour financer les programmes d'éducation et de soins, avoir accès à des médicaments abordables et prendre part à des échanges de connaissances et d'informations. Nous, les Swazis, avons la volonté et disposons des méthodes stratégiques nécessaires pour contenir ce fléau et, nous l'espérons, pour faire reculer l'infection, mais nous ne pouvons pas agir seuls. Une déclaration ferme de la session extraordinaire sur le VIH/sida sera certainement utile. Mais, par-dessus tout, nous avons besoin d'une intervention directe rapide de la part de tous les États Membres.

L'un des principaux effets néfastes de la crise du VIH/sida touche au bien-être de nos enfants. Alors que ses incidences négatives se font de plus en plus sentir sur notre vie quotidienne, nous constatons que nos enfants risquent de perdre les valeurs morales, notamment leur identité et leur sens de la discipline, qui font d'eux des Swazis et qui les protègent de nombreux dangers inhérents au monde moderne. Nous espérons recevoir une aide internationale substantielle en appui à une nouvelle initiative ayant pour but de recouvrer les valeurs sur lesquelles se fondaient les parents pour élever leurs enfants de manière responsable, et nous espérons que cette initiative inculquera à nos jeunes conviction et fierté.

Le Royaume du Swaziland estime que les engagements pris à Copenhague représentent le meilleur espoir d'améliorer le niveau du bien-être social à travers le monde. Il est décevant de constater que peu de progrès ont été faits depuis lors; il faut donc adopter une nouvelle approche, fondée sur un engagement plus fort de la part de tous les États Membres et une volonté de s'attaquer véritablement aux problèmes prioritaires. Les paroles ne peuvent à elles seules aider nos peuples. Il faut que Genève 2000 soit le catalyseur de notre action et pas une simple causerie. Le monde entier nous regarde, et nos peuples attendent et méritent des résultats. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le chef d'État du Royaume du Swaziland de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Mathias Sinamenye, Vice-Président de la République du Burundi.

M. Sinamenye (Burundi) : Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter, au nom de ma délégation et en mon nom propre, le Président du bureau de ce sommet mondial, M. Théo-Ben Gurirab, pour son élection à la présidence de la présente session. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement suisse et le canton de Genève d'avoir accepté d'accueillir ce sommet. Je souhaiterais, par ailleurs, féliciter les organisateurs de ce sommet, qui nous ont permis de nous retrouver autour de la question épineuse du développement social, et qui ont mis à notre disposition des documents de qualité.

Le rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Sommet de Copenhague nous indique que malgré quelques progrès réalisés dans l'effort visant à

réduire la pauvreté, à promouvoir l'emploi et à améliorer l'intégration sociale, bon nombre de pays en développement se sont heurtés à de multiples contraintes aussi bien d'ordre structurel que conjoncturel. Les distorsions entre les pays les moins avancés et les pays riches se sont aggravées, mettant en doute le suivi par les uns et les autres des engagements de solidarité et de partenariat pris à Copenhague. L'Afrique en général, et la sous-région des Grands Lacs en particulier, éprouve encore des difficultés à asseoir le développement économique et l'amélioration des conditions sociales des populations et des communautés. Certains pays, dont le Burundi que j'ai l'honneur de représenter ici, ont connu ces dernières années des situations de crise et d'instabilité sociopolitique graves qui ont rendu l'état de pauvreté encore plus sévère aussi bien en milieu urbain que dans les campagnes.

Dans mon pays, la crise est venue aggraver une situation socioéconomique déjà précaire, étant donné la forte pression démographique sur les terres cultivables, le taux d'analphabétisme élevé, sans parler de la pandémie du sida qui touche les couches de la population actives et formées. En dépit de ces difficultés, le Gouvernement burundais a fourni de sérieux efforts dans la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial par le développement social. Des résultats encourageants ont été obtenus, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé publique où les indicateurs sociaux, qui s'étaient gravement détériorés, reviennent peu à peu à la situation d'avant la crise. De nombreuses actions ont été également réalisées pour la réhabilitation des personnes sinistrées, pour la promotion du secteur privé et la promotion socioéconomique de la femme.

Pour sortir de l'engrenage de la violence, le Burundi s'est engagé dans un processus de paix axé autour du dialogue intérieur et des négociations avec les groupes armés et l'ensemble des forces politiques et sociales du pays. Ces négociations se déroulent à Arusha (Tanzanie) sous la médiation du Président Nelson Mandela, ancien chef de l'État de la République sud-africaine. Elles évoluent aujourd'hui vers leur phase décisive, c'est-à-dire la signature d'un accord de paix. L'équipe de la facilitation est aujourd'hui en train de finaliser le projet de cet accord.

Pour le Gouvernement burundais, cet accord, pour être crédible et durable, devra viser à la fois la fin des violences, la fin de l'impunité et le consensus de l'ensemble des Burundais autour d'un nouveau contrat

social. Le Gouvernement burundais est résolu à faire avancer ce processus de paix, notamment par la recherche de compromis acceptables par les différentes parties. Pour faciliter l'adhésion de toutes les parties à l'accord, nous souhaitons que le projet soit prochainement discuté entre les principales parties car il reste des questions importantes sur lesquelles un consensus doit impérativement se former, en particulier sur l'éradication du génocide, le système électoral, le leadership de la transition, etc.

Après plus de sept ans de crise, le Burundi a hâte aujourd'hui de se remettre sur les rails. Pour ce faire, il a besoin des encouragements et de l'appui de la communauté internationale, notamment par l'assistance économique aux populations, l'appui à la démocratie et la bonne gouvernance, ainsi que l'aide à la reconstruction et à la relance économique.

Mais ce soutien ne portera pleinement ses fruits que si toute la sous-région des Grands Lacs est stabilisée, car il est apparu que les divers conflits dans cette zone sont interdépendants et appellent donc des solutions régionales.

Pour sa part, le peuple burundais est engagé et déterminé à mener une lutte sans merci contre la pauvreté, la misère et l'ignorance.

Nous avons des programmes réalistes de paix et de sécurité pour tous, de création d'emplois, de promotion des droits de la personne humaine, y compris l'égalité entre les sexes, et d'intégration sociale. Nous allons mettre en place ou affiner les plans d'actions permettant de réaliser ces programmes.

Nous avons l'intime espoir de réussir. Mais cet espoir serait vain sans une solidarité internationale agissante, un partenariat sincère entre les pays développés et les pays en développement. La présente conférence est une excellente occasion de se projeter dans l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République du Burundi de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Pascoal Manuel Mocumbi, Premier Ministre de la République du Mozambique.

M. Mocumbi (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant tout vous remercier, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple mozam-

bicains, ainsi qu'en mon nom propre, de l'initiative que vous avez prise de convoquer cette session extraordinaire de l'Assemblée générale pour examiner la question du développement social.

(*l'orateur poursuit en français*)

Mes remerciements vont également au Bureau de l'ONU à Genève et aux autorités helvétiques pour leur chaleureux accueil et leur hospitalité. La ville de Genève nous a fait la surprise hier soir de nous présenter un feu d'artifice merveilleux et féerique.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Cette session extraordinaire qui a lieu à l'aube d'un nouveau millénaire, revêt une grande importance car elle doit permettre aux États Membres de l'ONU de faire le bilan des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague. Elle constitue une instance privilégiée pour engager un échange de vues sur la manière de concevoir de nouvelles stratégies plus efficaces afin de relever les défis qui nous attendent.

Cette rencontre marque également une étape décisive pour notre pays qui vient de célébrer avant-hier le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance. Depuis que nous avons obtenu notre indépendance, le secteur social a toujours occupé une place privilégiée dans le programme de travail de notre gouvernement. Le programme quinquennal exécuté entre 1995 et 1999, qui reprenait les principales recommandations figurant dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague, a permis d'obtenir des résultats économiques très positifs au plan national. La croissance économique réelle dépasse 8 %, avec un faible taux d'inflation. Les secteurs sociaux ont progressé, notamment la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et la formation. Même si cette tendance encourageante peut être considérée comme augurant d'un avenir prometteur pour le peuple mozambicain, elles n'indiquent en aucun cas que tous les problèmes du pays ont été résolus. De nombreux autres défis se profilent à l'horizon.

Au début de cette année, le Mozambique a traversé une période difficile : des pluies torrentielles et des cyclones ont provoqué les inondations les plus dévastatrices que nous ayons jamais connues en Afrique australe. Ces catastrophes nationales ont semé la mort, la destruction et la misère. Elles ont réduit à néant les progrès significatifs qui avaient été accomplis ces cinq

dernières années en vue d'éliminer la pauvreté extrême. Avec la propagation de la pandémie du VIH/sida, 700 à 800 personnes sont infectées chaque jour, surtout parmi les jeunes. Ces défis s'imposent à notre gouvernement alors qu'il s'efforce de rattraper le rythme de développement économique et social de ces dernières années.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer notre reconnaissance, au nom du peuple et du Gouvernement mozambicains, et exprimer nos remerciements sincères pour l'appui généreux, la solidarité et la prompte réaction de la communauté internationale qui a répondu à notre appel pour aider les victimes de ces inondations.

La dimension régionale de cette catastrophe et la crise humanitaire qu'elle a provoquée en Afrique australe mettent clairement en évidence les problèmes énormes qui se posent en matière de coopération internationale pour la prévention des catastrophes et la gestion des activités de secours. Il faut donc concevoir des mécanismes, des stratégies et des programmes multisectoriels efficaces et à long terme de prévention des catastrophes naturelles que nous devons mettre en oeuvre à l'échelle internationale, interrégionale, régionale, sous-régionale et nationale pour relever les défis à venir.

Nous estimons, à cet égard, que les programmes de relèvement devraient promouvoir le renforcement des capacités de prévention des catastrophes, ce qui nous aiderait à limiter les pertes socioéconomiques et à accélérer notre programme de réduction de la pauvreté.

Nous sommes fermement convaincus que le Programme d'action de Copenhague est un instrument important de promotion du développement social qui vise à assurer que les avantages sociaux tirés de la croissance économique mondiale et des progrès scientifiques et techniques soient partagés de manière équitable par tous les peuples du monde.

Comme le Secrétaire général l'a déclaré hier, « Nous sommes tous appauvris si les pauvres sont privés de la possibilité de gagner leur vie ».

Le consensus de Copenhague témoigne d'une prise de conscience accrue du fait que la durabilité du développement social au niveau mondial dépend de la réduction de la pauvreté extrême qui frappe actuellement près de 1,2 milliard de personnes sur terre.

En dépit des efforts entrepris par les gouvernements dans le monde entier, nous savons tous que la mise en oeuvre des décisions prises à Copenhague reste bien en deçà des engagements que nous avons pris. La plupart des objectifs contenus dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague n'ont pas été atteints. Il s'agit aujourd'hui de nous demander comment nous pourrions traduire en actions concrètes les engagements pris à Copenhague. Nos peuples doutent, à juste titre, de notre sérieux lorsque les décisions que nous avons prises en tant que gouvernements n'ont pas d'effets directs et tangibles sur la qualité de leur vie. Nous estimons que tous les pays, tant développés qu'en développement, doivent laisser de côté les belles paroles et se lancer dans des actions concrètes en adoptant notamment des programmes économiques plus viables et de plus grande portée pour réduire la pauvreté et pour éliminer la pauvreté extrême.

Nous devons établir un nouveau partenariat mondial qui doit comporter des stratégies de promotion du développement durable, qui placent les gens au centre du développement en donnant à tous les peuples des niveaux de développement humain de base.

Comment transformer ces principes généraux, que nous reconnaissons tous, en mesures pratiques? Je n'ai pas de réponse concluante à cette question, mais je voudrais inviter l'Assemblée à se pencher sur deux aspects qui m'apparaissent fondamentaux.

Nous devons, en premier lieu, institutionnaliser le dialogue entre tous les partenaires sociaux, y compris ceux du secteur privé, dans le but de lutter contre la pauvreté. Voilà qui permettrait à cette question de prendre le pas sur tous les aléas et intérêts politiques, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale. On y trouverait également un moyen d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague.

Dans le cadre de nos efforts de coopération régionaux, dans le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe, nous envisageons un partenariat fondé sur un dialogue constructif entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la société civile dans son ensemble. En fin de compte, ce partenariat impliquerait une prise en main de l'ensemble du processus de développement. La création d'un organisme de développement social et l'adoption d'un plan d'action régional témoi-

gnent clairement de notre détermination commune à favoriser le développement social dans la région.

Nous devons, en second lieu assumer la responsabilité de notre engagement politique. À cet égard, il semble important d'adopter, aux niveaux tant national qu'international, des mécanismes efficaces qui contraignent les gouvernements à respecter leurs engagements. Si nous ne le faisons pas, nous risquons de transformer ces engagements en des déclarations de principe répétitives qui n'ont aucun effet social significatif dans le monde. Nous sommes d'avis que ces questions sont suffisamment importantes pour être examinées plus à fond lors du Sommet du Millénaire qui aura lieu prochainement.

Nos efforts visant à mettre en oeuvre les engagements de Copenhague ont été fortement entravés par le lourd fardeau de la dette extérieure et le manque de ressources financières. Il est largement reconnu que le fardeau constant de la dette extérieure des pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés, entrave leurs efforts en matière de développement économique et social, car le service de la dette prive des ressources financières nécessaires pour créer une infrastructure et un environnement favorable à la croissance économique et au développement social.

La crise de la dette extérieure est l'une des causes importantes de la détérioration de la situation économique et sociale dans la très grande majorité des pays en développement comme le nôtre. En fait, la durée et l'aggravation de la crise entraînent une détérioration de leur situation économique et sociale. Nous nous associons aux autres pays qui ont, à plusieurs reprises, prié instamment les institutions de Bretton Woods d'accélérer la mise en oeuvre de toutes les initiatives viables qui pourraient mener au règlement uniforme, cohérent et durable de ce problème, notamment la version améliorée de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Aucun développement social ne sera possible si nous ne réglons pas ce problème.

Les ressources financières sont une condition préalable essentielle à un développement social harmonieux et durable. Un nombre important de nos partenaires du développement, qui s'étaient engagés à consacrer au moins 0,7 % de leur produit national brut au développement social, nous ont déçus en n'atteignant pas cet objectif. Cette situation a fait en sorte que les pays en développement, surtout ceux d'Afrique, n'ont

pas été en mesure de mettre sur pied des programmes tangibles de développement social.

L'élimination de la pauvreté absolue constitue l'épine dorsale du plan quinquennal de mon gouvernement pour la période allant de 2000 à 2004. Ce plan tient compte de tous les aspects pertinents du Programme d'action de Copenhague. Nous sommes fermement convaincus que les inégalités sociales sont une importante source de tensions et de conflits politiques et sociaux. La grande majorité des conflits qui font rage actuellement partout dans le monde trouvent leur racine dans des inégalités et l'injustice sociales. Nous sommes attachés aux principes de la responsabilité et de la transparence, que nous considérons comme deux des moyens les plus efficaces de faire en sorte que les rares ressources servent de façon rationnelle les intérêts primordiaux de nos pays, notamment la promotion du développement social et l'élimination des inégalités et disparités sociales.

Pour terminer, je voudrais suggérer que nous menions nos discussions, à la présente session extraordinaire, de sorte que tous les objectifs énoncés à Copenhague et renforcés ici se traduisent en résultats tangibles. Nous ne devons pas ménager nos efforts dans notre lutte contre la pauvreté et en faveur d'un développement social harmonieux. Si nous pouvons nous concerter et travailler ensemble, nous serons bien préparés pour mettre en oeuvre le Programme d'action de Copenhague. Pour gagner notre lutte contre la pauvreté et les inégalités et disparités sociales nous devons créer de nouvelles de partenariats tout en renforçant celles qui existent déjà. Nous avons tous intérêt à réussir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier ministre de la République du Mozambique de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration de S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan.

Le Président Rakhmonov (*parle en russe*) : D'emblée, je voudrais exprimer ma reconnaissance au Gouvernement de la Suisse pour son hospitalité. Nous sommes convaincus que les excellentes conditions qui nous ont été offertes contribueront à faire en sorte que cette session soit très fructueuse.

Un événement d'une telle ampleur nous offre indubitablement une occasion unique de nous pencher à nouveau sur les problèmes les plus importants du dé-

veloppement social dans le contexte actuel de la mondialisation, ainsi que de déterminer et de coordonner nos efforts et nos actions visant à régler les problèmes aigus du développement social durable au début du nouveau millénaire. Ce débat public constituera sans aucun doute un événement important pour la compréhension des problèmes auxquels la communauté internationale fait face lorsqu'elle tente de favoriser un développement humain complet et coordonné, l'élimination de la pauvreté et la protection de l'environnement, ainsi que l'amélioration de la situation des femmes, de l'éducation et de la santé publique. Ce débat aura un impact essentiel sur la recherche de solutions permettant de régler ces problèmes.

L'importance de la présente session réside également dans le fait qu'elle se déroule dans le cadre du nouveau contexte international de la mondialisation. Les processus d'intégration qui sont utilisés dans le monde encouragent certainement la mondialisation et renforcent l'interdépendance économique entre les États. En même temps, ces processus représentent une menace pour les pays en développement et pour certaines économies en transition parce que leurs entreprises ne sont pas en mesure d'être sur un pied d'égalité avec les autres entreprises dans un marché concurrentiel. Leurs économies s'orientent de plus en plus vers les ressources et leur taux d'endettement ne fait que s'accroître.

Le rythme accéléré de la privatisation pourrait aussi entraîner une grave instabilité sociale dans ses stades initiaux. Par conséquent, nous estimons que ces processus devraient s'accompagner de politiques sociales raisonnables et ciblées, tant sur le plan national qu'à l'échelon international.

Au Tadjikistan, nous avons atteint nos objectifs principaux : la réconciliation nationale et l'instauration de la paix. Un certain nombre d'actions politiques ont été menées dans le but de bâtir une société démocratique, d'assurer la stabilité politique et d'assurer la cohésion sociale au sein de notre société. Au Tadjikistan aujourd'hui, comme dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, les pays Baltes et la Communauté des États indépendants, le processus de mise en oeuvre des objectifs définis par le Sommet mondial de Copenhague pour le développement social nécessitera un certain temps. Ceci est dû principalement à la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché.

Je tiens à noter avec satisfaction que, depuis 1998, le gouvernement applique avec succès un programme économique à moyen terme pour la période de 1998-2001, avec l'appui du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales influentes. Ce programme vise principalement à améliorer le bien être de la population et à résoudre d'autres problèmes urgents tels que l'élimination de la pauvreté, la réduction du chômage, la création d'emploi nouveaux, la protection sociale des groupes les plus vulnérables de la population, la mobilisation de ressources extérieures supplémentaires pour le développement social, y compris la modification de la ventilation des dépenses budgétaires et l'augmentation de la part des dépenses budgétaires affectée au domaine social.

Grâce aux mesures prises par le Gouvernement de la République de Tadjikistan, nous avons réussi à parvenir à une stabilisation macroéconomique. Au cours des dernières années, notamment depuis 1997, la tendance à la croissance du produit intérieur brut augmente d'environ 5 %. Pratiquement dans tous les secteurs de production industrielle de notre pays, le taux de croissance s'est maintenu de façon régulière. L'atténuation de la pauvreté, néanmoins, demeure l'une des tâches les plus importantes auxquelles s'attelle notre gouvernement.

Les difficultés à assurer le passage à l'économie de marché, les séquelles du conflit armé, la crise économique, la migration ainsi que d'autres facteurs ont contribué à l'augmentation de la pauvreté dans notre pays. Selon une évaluation du niveau de pauvreté, réalisée avec le concours de la Banque Mondiale, 80 % de la population demeure pauvre en terme de revenu disponible.

Dans le cadre des décisions prises au Sommet de Copenhague, nous avons élaboré une étude préliminaire sur les stratégies à adopter pour l'élimination de la pauvreté dans la République du Tadjikistan jusqu'à 2003. Nous sommes tout à fait conscients de l'ampleur du problème de la pauvreté et ce problème pourrait être résolu conjointement en attirant les investissements dans le développement des ressources humaines, en investissant les ressources dans l'augmentation de la productivité économique des groupes vulnérables de la société, en accroissant les dépenses du budget public pour les besoins sociaux fondamentaux, en créant un filet de protection sociale pour la population et en réduisant les inégalités entre les sexes. Conformément

aux normes internationales, nous avons adopté un ensemble de lois visant à fournir un filet de protection sociale pour les retraités et les groupes vulnérables de la population afin de les protéger des conséquences sociales négatives de la période de transition.

Je voudrais souligner en particulier le rôle joué par les femmes dans le cadre de la politique nationale pour un développement humain durable. Dans notre pays, les femmes constituent 51 % d'une population de 6 millions.

Le problème de l'élimination de l'inégalité entre les sexes, qui représente l'une des conditions majeures pour un développement humain durable, est devenu particulièrement urgent dans notre pays. La guerre civile récente au Tadjikistan et les graves conséquences de la crise socioéconomique continuent d'empêcher la participation active des femmes au développement social, et d'entraver leur accès aux services sociaux, comme ils continuent de contribuer à l'accroissement du chômage dans le pays, notamment parmi les femmes.

Nous appliquons à l'heure actuelle le plan d'action national de la République du Tadjikistan pour l'amélioration de la condition de la femme pour la période 1998-2005, le programme sur la participation des femmes à la mise en oeuvre du programme de l'État pour la réforme de l'éducation publique et le décret présidentiel visant à améliorer la condition de la femme dans la société. Ces mesures sont destinées à accroître le rôle des femmes et à utiliser leur potentiel dans notre société.

La réalisation d'une croissance économique durable exige que l'on accorde la priorité à l'emploi et la prise en considération du facteur humain comme élément central du processus de développement.

Les difficultés liées à la période de transition, les séquelles de la guerre civile, la mauvaise situation économique et les contraintes budgétaires sont aussi à l'origine de l'ampleur du chômage dans le pays, lequel touche au premier plan les jeunes, les nouveaux demandeurs d'emploi et les femmes de certaines régions.

Néanmoins, le Gouvernement a pris une série de mesures pour offrir des emplois à la population et pour lutter contre le chômage, notamment dans les régions rurales. Il a distribué, par exemple, 75 000 hectares de terres aux fermiers. Il existe également un programme de l'État pour aider les entreprises privées nationales.

Nous accordons une importance considérable au développement de l'éducation comme un mécanisme fondamental pour résoudre les problèmes économiques, politiques, et sociaux du pays.

Plusieurs lois ont été adoptées. Le programme économique à moyen terme pour la période 1998-2001 comprend aussi des dispositions sur l'humanisation, la démocratisation, le rôle fondamental de l'éducation ainsi que sur la réforme du système éducatif conformément aux normes internationales.

Il est évident que les problèmes du Tadjikistan, y compris les problèmes sociaux, doivent être résolus d'abord par les Tadjiks eux-mêmes. Toutefois, dans une situation de transformation économique et politique et en une période de relèvement après conflit, nous pensons que nous avons le droit de solliciter l'aide et l'appui de la communauté internationale.

Notre situation économique et sociale s'est détériorée encore davantage à cause de catastrophes naturelles sans précédent qui se sont abattues sur le Tadjikistan au cours des dernières années. Cette année, une sécheresse prolongée a détruit une partie importante des récoltes de blé et de céréales. Nous espérons que l'appel à l'aide humanitaire que nous avons lancé aux pays producteurs de blé et aux organisations internationales pour qu'ils nous aident à surmonter les conséquences de cette sécheresse sera entendu.

Nous osons espérer également que la résolution concernant l'extension de l'aide internationale à l'élaboration de projets d'après conflit au Tadjikistan, qui a été adoptée à la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, sera appliquée à la différence des déclarations relatives à l'aide internationale qui ont été adoptées aux forums économiques sur le Tadjikistan qui se sont tenus au cours des dernières années à Tokyo, à Vienne et à Paris.

La stratégie de relèvement économique national est axée principalement sur la reconstruction du pays, la réinsertion des personnes rapatriées et des anciens combattants dans la société civile et surtout, un développement social durable.

Un certain nombre de programmes de relèvement après conflit de notre infrastructure – offres d'emploi aux soldats démobilisés et à leur famille, réinsertion des réfugiés, réduction de la pauvreté et assistance à divers secteurs sociaux – ont été élaborés en coopération avec des organisations internationales comme

l'Organisation internationale du Travail et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Pour pouvoir nous acquitter des tâches et des programmes importants que je viens de mentionner, nous comptons avec optimisme sur l'assistance et le soutien des pays donateurs et des organisations internationales.

Je suis convaincu que nous réussirons à adopter des mesures efficaces et à formuler des démarches coordonnées pour atteindre les principaux objectifs définis au Sommet de Copenhague : l'élimination de la pauvreté, l'accroissement des possibilités d'emploi et de l'insertion sociale, ainsi que la détermination des moyens d'élargir la coopération internationale de façon à promouvoir un développement humain durable au XXI^e siècle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Tadjikistan de sa déclaration.

Je donne la parole à S. E. Mme Heidemarie Wieczorek-Zeul, Ministre fédéral de la coopération économique et du développement de l'Allemagne.

Mme Wieczorek-Zeul (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'avant-dernier orateur à parler était le Premier Ministre du Mozambique, et je voudrais lui dire, ainsi qu'à son peuple, combien nous avons tous partagé la souffrance des victimes des inondations de son pays et combien nous nous engageons tous pour que le pays puisse se relever et se reconstruire. Nous nous sentons et nous montrons solidaires du peuple du Mozambique.

Je souscris totalement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne par son président actuel, le Portugal.

En ce début de siècle, nous nous devons de donner forme à la vision positive d'« un seul monde » envisagée par des hommes politiques comme Willy Brandt, qui ont laissé une forte impression sur mon pays et sur moi-même. Or, comme on l'a dit très ouvertement dans tous les débats que j'ai entendus à cette conférence, une grande partie de l'humanité est encore privée d'accès au monde globalisé. Certes, la société mondiale branchée sur l'Internet croît à un rythme exponentiel, mais 88 % des utilisateurs de l'Internet dans le monde vivent dans des pays industriels et 0,3 % seulement dans les pays les plus pauvres du monde. Comme le disait le Programme des Nations Unies pour le développement dans son dernier rapport très instruc-

tif, la fortune des trois hommes les plus riches du monde dépasse les revenus de 600 millions d'habitants des pays en développement et le déséquilibre qui existe dans la répartition des revenus au niveau international a continué de s'accroître ces dernières années. Le revenu annuel moyen par habitant entre 1990 et 1998 était négatif dans 50 pays, dont l'un seulement est un pays industriel. La marginalisation d'une partie de l'humanité n'apparaît pas seulement sur l'axe Nord-Sud – entre pays industrialisés et pays en développement. Les fractures entre riches et pauvres existent également au sein même des régions et des pays. Le problème mondial de la pauvreté a donc aggravé les problèmes existants. Nous nous rendons compte aujourd'hui qu'il est à la source de bien des dangers mondiaux et de maintes menaces à la paix.

C'est la première fois que nous nous réunissons en ce début de siècle et l'un des défis les plus importants à relever au cours de ce siècle consistera à répondre à ces questions : comment pouvons-nous empêcher les forces non réglementées du marché de déterminer, en grande partie sinon totalement, le destin de l'humanité? Comment donner un visage humain à la mondialisation? Comment pouvons-nous faire en sorte que tous les pays du monde puissent bénéficier des possibilités offertes par la mondialisation?

Les difficultés qui se dressent devant nous me paraissent parfois comparables à celles qui ont assailli l'apprenti sorcier lorsqu'il a voulu maîtriser les esprits qu'il avait libérés. Mais la mondialisation n'est pas une affaire de magie, ni un phénomène naturel – nous pouvons et nous devons lui donner forme. Nous devons assumer nos responsabilités.

Pour pouvoir maîtriser cette tâche, nous devons mettre au point un ensemble de règles et de règlements internationaux et renforcer les organisations représentatives internationales, de façon à placer les forces du marché dans leur cadre social et écologique. En Europe, nous avons vu au XIX^e et au XX^e siècles qu'il était ainsi possible de créer des économies de marché sociales. Mais pour placer les marchés dans un contexte social et pour essayer de leur donner forme, nous avons besoin, comme je l'ai dit, d'organisations internationales fortes, car les mécanismes existants ne suffisent pas à réglementer les évolutions transnationales.

Les facteurs qui influent le plus sur l'orientation donnée à la mondialisation sont le respect des droits de

l'homme et la recherche de normes sociales minimales. En 1998, l'Organisation internationale du travail et tous ses membres avec elle ont adopté la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Le Gouvernement allemand défend activement le respect de ces normes fondamentales du travail, qui comprennent le droit à la liberté d'association, le droit aux négociations collectives, le droit des syndicats de travailler librement et sans entraves, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de toute discrimination sur le lieu de travail. Le Gouvernement allemand considère comme essentielles les normes fondamentales de travail qui permettent de donner un caractère social à la mondialisation; elles forment un critère internationalement reconnu qui sert de référence à tous les pays et à leurs entreprises. Par ailleurs, le secteur privé prend de plus en plus conscience de ce que le dialogue social favorise la croissance économique.

Cet ensemble complet de règles et de règlements, valable pour toutes les régions du monde et tous les protagonistes de la scène internationale, ne peut être réalisé que si nous parvenons à équilibrer les intérêts des pays en développement avec ceux des pays industrialisés. Les pays industrialisés doivent faire des concessions en proposant des solutions justes et doivent apporter leur propre contribution au développement social durable. Ils doivent permettre aux pays en développement de poursuivre de façon autonome leur propre développement économique et aider activement toutes les régions du monde puissent jouir des avantages du commerce mondial. Ce n'est qu'en veillant à des conditions équitables de ce type que nous pourrions établir internationalement des normes sociales minimales.

Un pas important dans cette direction consistera à surmonter les protectionnismes, ouverts ou cachés. Actuellement, les pays en développement les plus pauvres ne se partagent que 0,5 % du marché mondial.

Le récent rapport sur la pauvreté du Programme des Nations Unies pour le développement montre, par exemple, que les pays industrialisés dépensent environ 350 milliards de dollars pour subventionner et protéger leur secteur agricole. Ceci correspond environ à sept fois le montant que les pays industrialisés dépensent pour la coopération publique aux fins de développement. Le Gouvernement allemand appuie donc une nouvelle ouverture des marchés des pays industrialisés

aux produits provenant des pays en développement; les pays les plus pauvres, en particulier, devraient jouir d'un accès libre pour pratiquement toutes les marchandises. Seule une libéralisation des marchés agricoles permettrait aux pays en développement de recevoir un revenu supplémentaire de quelque 40 milliards de dollars; c'est là un but que nous devons tous chercher d'atteindre.

Une autre contribution importante est l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Un total de 70 milliards de dollars a été débloqué pour cette initiative d'allègement de la dette et nous espérons que d'ici à la fin de l'année, 20 pays pourront en bénéficier. Nous demandons également que des décisions soient prises plus rapidement en ce qui concerne cet allègement de la dette parce que 36 pays devraient en bénéficier.

De plus en plus de pays devant bénéficier de cette initiative nous fournissent des preuves de bonne gouvernance, non seulement en termes économiques et financiers mais également en termes sociaux. Il est important de débattre de politiques avec les organisations non gouvernementales si l'on veut parvenir à une société civile participative. Il est également bon de savoir que les représentants de la société civile font partie intégrante des délégations d'un grand nombre de pays participant à cette session extraordinaire, y compris le mien.

Je pense que l'un des avantages principaux de l'initiative d'allègement de la dette est qu'elle a permis de mettre des changements en place. Nous devons veiller à ce que des changements soient apportés aux programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international (FMI) parce qu'à l'avenir le FMI devra respecter, dans ses propositions, la stratégie de réduction de la pauvreté du pays en question. L'Initiative en faveur des PPTÉ signifie un allègement du fardeau de la dette pour des millions de personnes – un fardeau qui jusqu'à présent a entravé les efforts déployés par leurs pays en vue du développement et de la paix.

Mon pays, l'Allemagne, appuie le Programme d'action convenu à Copenhague. Nous ne nous contentons toutefois pas de prendre part au processus important de discussion; nous agissons. Cette année, l'Allemagne va fournir une somme supplémentaire de 108 millions de deutsche mark afin d'appuyer les services sociaux dans nos pays partenaires. Au total, nous

allons apporter en l'an 2000 une contribution de 380 millions de deutsche mark à des projets appropriés dans les pays en développement, en particulier dans le domaine de la santé afin de lutter contre le VIH/sida et de financer l'éducation de base.

À cet égard, nous cherchons particulièrement à soutenir les filles et les femmes. Les soutenir et leur donner accès à l'éducation est non seulement nécessaire pour favoriser la cause de l'égalité entre les sexes et de la démocratie, c'est également une cause importante en soi. Il est clair que cette mesure constitue l'investissement le plus important que l'on puisse offrir aux pays en développement, et en fait, à tous nos pays.

Pour parvenir aux objectifs de développement international il nous faut entreprendre une campagne mondiale contre la pauvreté et il faut que, partout dans le monde, les dirigeants politiques prennent des engagements constants. Notre gouvernement va contribuer activement à cette campagne ou même à un pacte puisque c'est le seul moyen d'atteindre le but consistant à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans le dénuement le plus complet.

Ce n'est que si nous nous accordons à agir ensemble pour permettre aux hommes et aux femmes partout de mener une vie exempte de peur et de misère, une vie de dignité, une vie qui leur permette de prendre leurs propres décisions plutôt que de souffrir et d'accepter leur sort en silence – que nous pourrons, nous l'espérons, réaliser, au cours du siècle qui vient de commencer la vision d'un « monde unique ». Nous devons jeter les nouvelles bases de la justice sociale et de la paix pour tous, et j'espère que nous pourrons y contribuer directement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Jan Trøjborg, Ministre de la coopération pour le développement du Danemark.

M. Trøjborg (Danemark) (*parle en anglais*) : Sans aucune modestie, j'appellerai ce qui s'est dégagé du Sommet mondial sur le développement social d'il y a cinq ans, le « consensus de Copenhague ». La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague sont l'expression de ce consensus. Ils forment le manifeste d'un nouveau modèle de développement qui repose sur une interprétation plus équilibrée de la relation entre l'État et le marché et des liens qui unissent la croissance économique à la justice sociale.

Après Copenhague, le développement ne peut plus se réduire à la croissance économique et à la stabilité macroéconomique. Le consensus de Copenhague remplace peu à peu le « consensus de Washington » qui mettait l'accent sur la théorie du ruissellement, la déréglementation et la libéralisation considérées comme la réponse finale pour la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale.

Cette recette ultralibérale s'est avérée inefficace. Nous ne devons pas mettre en doute l'importance de la libre entreprise, de la stabilité économique et de la croissance durable, mais il n'existe pas de loi naturelle garantissant que la pauvreté et la misère disparaîtront grâce à elles.

Une économie de marché dynamique est le moteur du développement durable à long terme. Il faut orienter les forces du marché pour qu'elles maximisent les avantages sociaux et préviennent le mal-être social. La croissance économique doit aller de pair avec la reconnaissance intégrale des droits collectifs des travailleurs. Le respect de l'environnement et les investissements dans l'éducation pour tous sont une condition préalable indispensable à tous les aspects du développement. Les marchés doivent être au service des êtres humains.

Les 10 engagements dont nous sommes convenus il y a cinq ans ont fait du développement social la principale priorité de nos efforts de développement. Ils nous ont donné un étalon nous permettant de mesurer les progrès réalisés face à nos trois objectifs principaux qui sont d'abolir la misère humaine engendrée par la pauvreté, de lutter contre le désespoir créé par le chômage et de redresser les injustices dont sont victimes les exclus sociaux.

L'objectif est « une société pour tous ».

Dans certains domaines, des progrès ont été réalisés. Dans d'autres, il y a eu des retours en arrière. Il reste encore beaucoup à faire.

À Copenhague, nous avons promis d'éliminer la pauvreté absolue. Cinq ans plus tard, le nombre de pauvres dans le monde reste le même. Nous n'avons pas fait de progrès importants dans la lutte contre la pauvreté et la preuve de notre échec est dans le chiffre accablant de 1,2 milliard d'êtres humains qui doivent vivre avec moins d'un dollar par jour. Pourtant nous avons promis à ces personnes des progrès réels et tangibles.

Oui, des retours en arrière dans la lutte contre la pauvreté peuvent parfois s'expliquer par des facteurs qui ne dépendent pas de la volonté des pays - une catastrophe naturelle, une crise financière internationale, une épidémie grave. Pourtant, même dans ces cas une meilleure préparation et un comportement plus responsable peuvent souvent jouer un rôle très important.

L'épidémie du sida constitue une tragédie humaine et un désastre social qu'aucun pays ne peut affronter tout seul. Mais les gouvernements nationaux ont souvent minimisé le problème pendant trop longtemps car ils n'ont pas le courage d'y faire face publiquement et ont ainsi contribué à une conspiration du silence. La communauté internationale a beaucoup trop souvent négligé la nature mondiale de ce problème.

L'absence de progrès social est due la plupart du temps à un manque de détermination politique. N'oublions donc pas que le Sommet social a conféré aux décideurs la responsabilité bien claire de créer un environnement favorable à un développement social viable et à long terme.

Les conflits font partie du changement mais le règlement pacifique des conflits constitue la base du progrès social.

Il ne saurait y avoir de développement social durable en l'absence d'une gestion transparente des affaires publiques, de mesures de lutte contre la corruption, du respect des droits de l'homme, de la démocratie, de la primauté du droit, de la bonne gouvernance et de la liberté d'expression. Nous avons tous le droit de vivre sans connaître la peur. Nous avons besoin de sociétés au sein desquelles chaque individu - quels que soient sa position sociale, son sexe, ses capacités physiques, son origine ethnique ou son appartenance religieuse - est en mesure de prendre des décisions concernant ses conditions de vie pour un avenir meilleur.

La communauté internationale doit venir en aide aux pays en développement qui s'efforcent de lutter contre la pauvreté. Il s'agit là d'une obligation à la fois morale et politique, qui répond à notre propre intérêt à long terme. Il faut, au cours des années à venir, donner à la mondialisation un visage humain.

La mondialisation de la production, des échanges commerciaux et des investissements crée de nouveaux problèmes mais aussi de nouveaux débouchés, même pour les États les plus vulnérables.

La communauté internationale doit veiller à ce que les gains de la mondialisation soient répartis de façon plus équitable. Nous devons venir en aide aux plus pauvres des pays très endettés en allégeant le fardeau d'une dette invalidante au plan social. Il faut encourager les investissements étrangers dans les pays en développement. Nous devons redoubler d'efforts pour garantir une bonne intégration de ces pays dans le système commercial mondial. Nous devons éliminer les obstacles commerciaux qui empêchent les biens des pays les moins avancés de pénétrer nos marchés. Nous devons aider les pays en développement à renforcer leurs capacités et à développer leurs connaissances des règles du commerce international. Il est essentiel, en outre, que la communauté internationale des donateurs atteigne l'objectif de 0,7 % qu'elle s'est fixée.

L'amélioration de l'accès aux marchés, la réduction de la dette et l'aide au développement sont des mesures complémentaires auxquelles nous devons avoir recours simultanément afin d'aider les pays faibles à s'intégrer progressivement dans l'économie mondiale.

Nous sommes tombés d'accord, à Copenhague, sur un projet de document visant à créer une base stable pour le développement social dans un monde globalisé. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, nous sommes mieux placés d'un point de vue économique pour atteindre ces objectifs.

Nous ne voulons pas que l'histoire nous désigne comme une génération qui a tourné son dos aux pauvres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Tunca Toskay, Ministre d'État de la Turquie.

M. Toskay (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaiterais tout d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de cette importante session extraordinaire de l'Assemblée générale. J'aimerais également remercier le Secrétaire général ainsi que tous ceux qui ont oeuvré pour que nous puissions établir, comme nous l'espérons, de meilleures normes sociales pour l'humanité. Enfin, je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance au Gouvernement suisse, qui accueille la présente session extraordinaire.

La Turquie s'associe à la déclaration que le Portugal a faite au nom de l'Union européenne. Nous sou-

haiterions également présenter notre point de vue national concernant la mise en oeuvre des engagements du Sommet mondial pour le développement social, qui s'est tenu à Copenhague en 1995.

Le phénomène de la mondialisation, qui a eu des répercussions dans le monde entier au cours des années 90, est en train d'évoluer d'une manière assez complexe sur les plans économique, politique et culturel. La mondialisation présente des avantages mais aussi certains risques et inconvénients, dont l'ampleur varie d'un pays à l'autre. Elle peut être source d'instabilité et avoir des conséquences néfastes. Dépendant de la fluctuation des mouvements de capitaux internationaux, les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux crises qui éclatent à l'extérieur de leurs frontières. Les débouchés offerts par la mondialisation et la technologie ont entraîné une amélioration du niveau de vie dans certains pays, tandis que d'autres pays, privés des connaissances, des capitaux, des technologies et de la main-d'oeuvre qualifiée nécessaires pour tirer parti de ce phénomène mondial, ne font que s'appauvrir.

La Déclaration et le Programme d'action adoptés à la fin du Sommet de Copenhague, qui ont inscrit la question du développement social à l'ordre du jour international, ont établi de nouvelles directives en matière de politiques de développement économique, social et culturel à l'intention des gouvernements nationaux. Les stratégies visant à éliminer la pauvreté, à créer des emplois et à améliorer l'intégration sociale exigent une transformation structurelle à long terme plutôt que des solutions à court terme.

Au cours de ces cinq dernières années, la Turquie s'est efforcée de mettre en oeuvre des politiques économiques et sociales conformes au Programme d'action. Le niveau élevé de l'inflation ainsi que l'augmentation rapide du déficit du secteur public ont entraîné une instabilité macroéconomique en Turquie. Cette situation a limité les moyens dont dispose le Gouvernement pour mettre en oeuvre les politiques visant à assurer le bien-être social.

Malgré ces difficultés, des mesures importantes ont été adoptées en vue de faire reculer la pauvreté et le chômage, et de promouvoir ainsi l'intégration sociale. Afin de rehausser le niveau d'instruction en Turquie, la durée de l'enseignement primaire obligatoire est passée de 5 à 8 ans en 1997. Des fonds supplémentaires ont été affectés au système national d'éducation en vue de

créer les infrastructures nécessaires et d'améliorer les techniques éducatives.

Nous avons multiplié les programmes d'aide sociale en faveur des pauvres et des personnes qui ne sont protégées par aucun système de sécurité sociale. La part de la population couverte par les programmes de sécurité sociale est passée à 91, tandis que 86 de la population totale est désormais affiliée à des régimes d'assurance maladie. Le cadre juridique pour la mise en place d'une assurance chômage a été mis en place en 1999.

Afin d'éliminer les disparités dans le domaine du développement régional, la Turquie a mis en oeuvre une législation prévoyant la promotion des investissements spéciaux et la création d'emplois dans les régions sous-développées ainsi que des exonérations et des dérogations fiscales. La charge fiscale des salariés et des travailleurs indépendants a été considérablement réduite, ce qui a permis une amélioration de leur niveau de vie.

Des mesures ont été prises en vue de protéger les enfants qui travaillent, et la Convention no 138 de l'Organisation internationale du Travail, relative à l'âge minimum d'entrée dans la vie active, a été ratifiée par le Parlement turc en 1998. Par ailleurs, la Convention no 182 concernant l'action immédiate en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants est en cours de ratification.

Une loi sur la protection des familles a été promulguée en 1998 dans le but de prévenir la violence dans les foyers. Dans le cadre des activités consécutives aux Conférences de Beijing et du Caire, nous avons conçu un plan stratégique national et un plan d'action destinés à améliorer l'état de santé des femmes. Un département des personnes handicapées a été créé en 1997 afin d'intégrer ces personnes dans la société et d'améliorer leurs conditions de vie. J'ajouterai que nous avons pu atteindre ces objectifs malgré les deux tremblements de terre dévastateurs qui se sont produits et qui ont de toute évidence limité notre capacité d'allouer davantage de fonds au développement social.

Pour réaliser le développement social, la Turquie considère qu'il est essentiel de prendre les mesures suivantes. Ces mesures permettent de réaliser la stabilité macroéconomique, d'éradiquer la pauvreté, d'éliminer les disparités au niveau de la répartition des revenus, de créer des emplois par le biais d'investissements productifs et d'améliorer l'efficacité

des programmes de protection sociale. Elles permettent en outre de résoudre les problèmes d'éducation, de santé, de nutrition et de logement, d'harmoniser les politiques économiques et les politiques sociales, de doter les individus des compétences requises pour une économie fondée sur les techniques de l'information et de renforcer la coopération entre le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Nous pensons que ces objectifs sont essentiels pour réaliser la paix et la stabilité sociale sur notre planète et pour étendre la prospérité à l'échelle nationale et internationale dans le monde entier. L'esprit de coopération et de solidarité entre les pays est un facteur déterminant pour assurer le succès de nos efforts visant à promouvoir le développement durable pour l'ensemble de l'humanité. La Turquie continuera de s'acquitter des engagements qu'elle a pris pour contribuer à réaliser les nobles objectifs que nous nous sommes fixés au Sommet de Copenhague.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. A. Sayyid Shabib bin Taimur Al-Said, Conseiller spécial pour les affaires de l'environnement auprès de S. M., le Sultan d'Oman.

M. Al-Said (Oman) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de représenter S. M. le Sultan Qaboos Bin Said, Sultan d'Oman, à la présente réunion, et de transmettre les chaleureuses félicitations et les vœux sincères de Sa Majesté à cette auguste assemblée, à l'orée de ce troisième millénaire qui apporte avec lui les espoirs et les aspirations des peuples du monde pour un avenir meilleur.

J'ai le plaisir de vous présenter mes sincères félicitations, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de cette session qui, nous en sommes certains, sera couronnée de succès.

C'est, en effet, avec une grande satisfaction que je m'adresse aujourd'hui aux membres de l'Assemblée pour faire le bilan des progrès réalisés par mon pays dans la mise en oeuvre des conclusions de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague, qui ont été adoptées à l'issue du Sommet mondial pour le développement social. De nombreux changements se sont produits depuis lors; la mondialisation progressive de l'économie mondiale a été le phénomène le plus marquant de ces trente dernières années. Nous remercions donc l'ONU d'avoir organisé la présente session pour évaluer l'ensemble des progrès réalisés par la commu-

nauté internationale et les différents pays dans le domaine du développement social depuis la tenue du Sommet et pour présenter de nouvelles recommandations et de nouveaux objectifs.

L'importance de la présente session tient dans le fait que nous allons examiner les progrès accomplis au cours des dernières années pour réaliser le développement social pour tous, en insistant tout particulièrement sur les nouveaux conflits et les nouveaux problèmes qui se profilent à l'horizon, et notamment les problèmes liés au mécanisme de l'économie mondiale et à l'établissement d'échanges et de relations internationales. Dans le cas des pays en développement, ces conflits et ces contraintes doivent être une source de préoccupation majeure si l'on veut que ces pays ne soient pas marginalisés.

Se fondant sur le consensus international qui s'est dégagé quant à l'importance du développement social, d'une part, et sur la priorité accordée par mon gouvernement au développement durable, de l'autre, le Sultanat d'Oman a lancé, depuis sa renaissance moderne débutée en 1970, sous l'égide de S. M. le Sultan Qaboos Bin Said, un programme global en faveur du développement durable. Nous faisons en effet partie des pays qui ont accordé la plus haute priorité au secteur social depuis les années 70. Le Sultanat a, depuis lors, déployé des efforts énergiques pour faire du citoyen d'Oman l'objectif ultime du plan de développement de notre pays et cet engagement a été fermement entériné et suivi de près sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Sultan et son gouvernement, qui n'ont épargné aucun effort et aucune ressource pour protéger notre société de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale. Le Gouvernement a également fait de grands pas sur la voie de l'intégration des femmes, pour veiller à ce qu'elles puissent participer à tous les aspects du développement de l'Oman.

Le premier Sommet pour le développement social de Copenhague de 1995, qui a coïncidé avec la première étape de la conception de notre vision future de l'économie omanaise par le biais du programme Oman 2020, est venu à point nommé pour le Sultanat d'Oman. Notre projet économique pour l'avenir repose sur plusieurs principes, dont le plus important est la mise en valeur des ressources humaines pour permettre aux citoyens omanais de participer efficacement et avec toute l'énergie possible à la préparation de notre pays en vue du nouveau millénaire.

S'inspirant des grandes orientations fixées, dans de nombreux domaines, lors du premier Sommet de Copenhague le Sultanat, d'Oman a beaucoup progressé dans le secteur du développement social. Il convient notamment de souligner les progrès réalisés en ce qui concerne les services d'éducation de base et de formation, les soins de santé, les possibilités d'emploi rémunéré et la fourniture de logements appropriés pour la population. Nous sommes également fiers d'indiquer que la mortalité infantile est tombée 250 pour 1 000 naissances vivantes dans les années 70 à 18 %, comme l'a récemment indiqué l'Organisation mondiale de la santé.

Le Secrétariat de la session a reçu un rapport régional complet sur le développement social dans le Sultanat, qui contient de plus amples détails sur ces réalisations.

Une fois encore, la tenue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale pour assurer le suivi du premier sommet coïncide avec les préparatifs de notre sixième plan quinquennal. Nous sommes certains que nous pourrions tirer profit des discussions, des délibérations et des recommandations de cette session. Notre volonté de participer à cette session témoigne de notre solidarité avec la communauté internationale pour mettre en oeuvre les recommandations formulées lors des diverses conférences internationales consacrées à ces questions.

Notre participation à différentes réunions a joué un rôle majeur dans les efforts qui ont été déployés dans le Sultanat pour créer des textes législatifs en faveur du développement humain, et les délibérations qui ont eu lieu dans le cadre de la conférence ont mis en lumière certaines carences, nous donnant ainsi la possibilité de les éliminer.

Avant de terminer, je voudrais joindre la voix de mon pays et de ses représentants à celle de millions d'autres qui vivent dans la pauvreté de par le monde et qui sont privés des moyens les plus élémentaires pour avoir un niveau de vie acceptable. J'espère sincèrement qu'à l'issue de cette session, les participants entreprendront un effort concerté et qu'ils coopéreront avec tous les pays en vue de réaliser un développement durable pour tous ceux qui en ont grand besoin, ce qui devrait en retour nous aider à progresser vers un monde juste et pacifique.

Le Gouvernement du Sultanat d'Oman lance un premier appel du haut de cette tribune aux pays indus-

trialisés et développés pour qu'ils apportent une aide aux pays qui sont en butte à ces problèmes. Grâce à cette aide, il sera possible d'établir un ordre économique, politique et social stable, qui répondra tant aux intérêts des pays développés qu'à ceux des pays en développement. De plus, nous prions instamment les pays développés et industrialisés d'éviter toute pratique discriminatoire en matière d'assistance, qu'elle soit fondée sur des considérations politiques, économiques ou autres.

Nous sommes fermement convaincus que le monde d'aujourd'hui est devenu, comme jamais auparavant, une entité commune. Mon pays estime qu'il est nécessaire d'en arriver à une coopération internationale dans tous les domaines, entre le Nord et le Sud d'une part, et au sein de l'hémisphère austral d'autre part. De la sorte, nous arriverons à atteindre l'objectif consistant à créer une communauté internationale sûre et pacifique, qui était l'objectif ultime des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

Je remercie l'Assemblée de l'occasion qui m'a été donnée de faire connaître les vues et les souhaits de mon pays et de ses représentants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Siti Zaharah Sulaiman, Ministre de l'unité nationale et du développement social de la Malaisie.

Mme Sulaiman (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le Sommet mondial pour le développement social et au-delà. Cette session extraordinaire revêt une grande importance pour chacun d'entre nous. Nous espérons sincèrement que nous serons en mesure d'atteindre un nouveau stade de compréhension et de coopération pour régler les questions touchant le développement social, qui nous intéressent et nous concernent tous.

La fin de la guerre froide et l'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux modes de communication nous ont donné de nouveaux espoirs et nous ont offert la possibilité de restructurer et de concentrer nos réflexions, nos efforts et nos ressources en vue de répondre aux besoins de nos peuples en matière de développement social. Nous avons le grand espoir qu'avec les bénéfices de la paix, nous serions en mesure d'éliminer totalement la pauvreté et d'accroître le

bien-être social de nos peuples. Hélas, la pauvreté continue de toucher une personne sur cinq dans le monde, surtout dans les pays en développement et surtout les femmes. Nous n'avons pas oublié que ceux qui vivent dans la pauvreté sont les groupes marginalisés, qui comprennent les handicapés et les déshérités. Aucun pays du monde ne peut se permettre de faire fi de ce potentiel humain ni de la capacité de chacun de se développer pleinement et de façon équitable dans sa société. Les expériences de ces dernières décennies en témoignent largement.

Le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, a été l'initiative internationale la plus importante en vue de parvenir à un consensus et un engagement à l'échelle mondiale pour éliminer la pauvreté. Nos dirigeants, notamment le Premier ministre de la Malaisie, se sont engagés à appuyer les décisions prises et les programmes proposés à Copenhague afin d'éliminer la pauvreté grâce à une action nationale, en tant qu'impératif éthique, social et économique de l'humanité.

Cette session extraordinaire sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social visant à examiner et à évaluer la mise en oeuvre des recommandations du Sommet survient au moment opportun et nous rappelle nos responsabilités à l'égard des engagements pris à Copenhague. Le thème de cette session, « le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », réaffirme notre engagement à l'égard du progrès social, de la justice sociale, de l'amélioration de la condition humaine et de l'intégration sociale.

La mondialisation nous a fait mieux comprendre que nous sommes tous interdépendants en ce qui concerne les défis du développement social. La mondialisation s'est accélérée grâce au développement des transports et des communications, et l'accessibilité accrue a également favorisé le mouvement des capitaux, des biens, des personnes et des idées au-delà des frontières.

Les nations multiraciales et à multiples facettes comme la Malaisie partagent toutes les mêmes espoirs et les mêmes craintes au sujet de la condition humaine. La mondialisation doit être traitée globalement et avec le soin approprié afin qu'elle puisse créer les conditions nécessaires à une égalisation des revenus grâce à une répartition juste de la richesse. Elle a inévitablement suscité des attentes plus élevées au sein de la po-

pulation à l'égard du rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant que tribune permettant de traiter de cette question et de ses conséquences pour les sociétés, et de parvenir à des solutions communes à des préoccupations et à des problèmes mondiaux communs.

L'ironie veut qu'au début de ce nouveau millénaire, la pauvreté et les inégalités de revenus demeurent nos plus grands défis. La réalité a montré que nous ne répondons toujours pas aux besoins de nos sociétés en matière de conditions de vie décentes, d'alimentation, de logement, d'analphabétisme et d'éducation, de santé et d'emploi. Plus d'un milliard de personnes vivent encore dans une pauvreté extrême. Plus de 150 millions d'enfants ne peuvent fréquenter les écoles. Au moins 50 millions d'enfants sont handicapés mentalement ou physiquement parce qu'ils sont mal nourris. La population du monde augmente de 80 millions de personnes environ chaque année. L'écart de revenus entre les riches et les pauvres s'accroît de plus en plus. Moins d'un quart de la population du monde consomme les trois quarts de ses matières premières. La violence sociale contre les minorités, les femmes et les enfants continue sans fléchir partout dans le monde. Les fléaux de la drogue, des crimes transnationaux et des maladies mortelles comme le VIH/sida, font fi des frontières et se propagent rapidement. Le nombre des adolescents qui commettent des crimes, comme le vol, le vandalisme, le gangstérisme, le viol et la possession d'armes s'accroît. Dans ce contexte, nous devons tous réfléchir à cette question : est-ce que les bénéfices de la mondialisation peuvent compenser ces questions sociales qui sont tout aussi importantes, car un État ne peut relever ces défis à lui seul?

Toutefois, c'est au moment où nous sommes confrontés à ces défis que nous nous réunissons pour poursuivre le dialogue et la coopération afin de créer un environnement propice à la croissance durable pour l'emploi productif, et d'élaborer des programmes adaptés pour répondre aux besoins des groupes cibles dans le cadre du développement social et, ce faisant, réduire et enfin éliminer la pauvreté.

En Malaisie, nous avons une politique bien établie d'élimination de la pauvreté depuis 1971. Des plans de développement nationaux élaborés par la suite ont permis de poursuivre cet objectif avec des cibles définies dans le temps, des stratégies précises et des groupes cibles particuliers. On intègre les groupes cibles en leur donnant accès au microcrédit, à des loge-

ments à prix modérés et à une formation menant à un emploi rémunérateur. Bien que ces programmes aient été quelque peu affectés par la récession économique survenue au milieu de 1997, nous avons réussi à remonter la pente, grâce aux efforts inlassables de nos dirigeants, à un gouvernement démocratique ferme, ainsi qu'à des bases et une croissance économiques solides. Nous améliorons aussi constamment le développement de nos ressources humaines afin d'avoir une main d'oeuvre souple et de promouvoir les possibilités d'emploi essentielles à la cohésion et à la protection sociales.

La Malaisie comprend toutefois que le règlement des questions touchant le développement social nécessite une coopération accrue à tous les niveaux. Elle tente donc constamment de solliciter la participation de toutes les organisations nationales, régionales et internationales, ainsi que toutes les organisations non gouvernementales pertinentes.

La Malaisie partage pleinement les préoccupations des pays en développement dans le domaine du développement social, surtout celles du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77 et de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

Au cours de ce siècle, bien que le rôle des organisations internationales et régionales ainsi que des organisations non gouvernementales soit pertinent et serve de complément aux efforts des gouvernements nationaux en faveur du développement social, il appartiendra avant tout à l'État de faire en sorte que les programmes sociaux axés sur le développement soient couronnés de succès. Seuls les États peuvent efficacement prendre des mesures permettant d'atteindre les objectifs du programme mondial. Le plan d'action mondial ne réussira que si les États respectent leurs engagements qui consistent à répondre à l'échelle locale aux aspirations mondiales.

La Malaisie a appris une leçon importante : c'est l'attitude et non l'aptitude qui détermine l'altitude. En partageant cet enseignement avec nos amis, nous réaffirmons ici notre détermination de traiter et de régler ces questions. Nous sommes toujours prêts à collaborer avec tous pour répondre aux attentes de nos peuples en matière de bien-être et de sécurité sociale, et ma délégation se réjouit à l'avance de travailler avec tous les représentants lors des discussions qui seront consacrées aux questions qui nous occupent ici.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Algernon Allen, Ministre du logement et du développement social des Bahamas.

M. Allen (Bahamas) (*parle en anglais*) : C'est véritablement un honneur et un privilège pour moi que de pouvoir prendre la parole à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le Sommet mondial pour le développement social et au-delà alors que les nations du monde se rassemblent pour poursuivre cette noble recherche humaine, et pour instaurer un ordre véritablement juste. D'emblée, ma délégation souhaiterait s'associer aux autres qui vous ont félicité, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'examen du suivi du Sommet mondial de 1995 pour le développement social. Nous sommes certains qu'étant donné votre sagesse et votre esprit diplomatique, vous saurez assurer le succès de cette très importante conférence.

Je transmets à tous les participants à la présente session extraordinaire les salutations et les meilleurs souhaits du Gouverneur général, du Premier Ministre, du Gouvernement ainsi que du peuple du Commonwealth des Bahamas. Ma délégation aimerait également exprimer sa gratitude au Gouvernement de la Suisse qui a proposé d'accueillir cette vingt-quatrième session extraordinaire, et le remercier également pour les dispositions excellentes qu'il a prises pour cette réunion en cette magnifique ville de Genève.

Les Bahamas sont un archipel de 700 îles et îlots de l'océan Atlantique qui couvrent 80 000 milles, ou 215 000 kilomètres carrés. La nature géographique de mon pays impose des exigences spéciales et exceptionnelles en matière d'allocation des ressources publiques.

Lors de la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui s'est récemment tenue en Afrique du Sud, les chefs de gouvernement ont pris note de la nécessité de saisir toutes les possibilités offertes par la mondialisation, tout en limitant ses risques. Ils ont souligné, avant tout, l'importance que présente le développement centré sur l'être humain. Il est impératif que celui-ci vise les objectifs ci-après : élimination de la pauvreté par une action décisive dans le cadre d'un partenariat avec tous les secteurs de la société civile et dans le contexte d'une approche intégrée et multidimensionnelle; maintien et renforcement des arrangements institutionnels et création d'un environnement permettant à la population de parvenir au dé-

veloppement social; promotion de l'intégration sociale; et amélioration et renforcement d'un cadre favorable à la coopération nationale dans un esprit de partenariat.

Ces engagements ont essentiellement réaffirmé les engagements de la Déclaration du Sommet de Copenhague, qui s'est tenu en 1995, et au cours duquel les nations du monde ont affirmé que la personne humaine se trouvait au centre du processus de développement. A l'aube du vingt et unième siècle, nous avons ainsi l'occasion de réaffirmer notre foi dans l'humanité et de nous engager à nouveau à éliminer la pauvreté, à assurer un emploi plein et productif et à encourager l'intégration sociale afin de parvenir à des sociétés stables justes et sûres pour tous.

En tant que petit État démocratique, les Bahamas partagent l'espoir de nombreux pays en développement de voir la présente session extraordinaire adopter des actions plus globales pour diriger la volonté politique et les ressources humaines et financières vers la réalisation des nobles objectifs proclamés dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague. Nous devons tous nous sentir concernés puisque que depuis l'engagement universel pris il y a environ cinq ans par toutes les nations de la terre, le sort des pauvres du monde et des populations marginalisées ne s'est pas amélioré.

En tant que petit pays de la région des Caraïbes, les Bahamas ont pris note du fait que le système économique mondial actuel et les puissants blocs commerciaux et économiques accordent peu d'attention à la nature économique et sociale fragile des pays en développement en général et des petits pays tels que les Bahamas, en particulier, lorsque les décisions sont prises sous une optique myope.

Au cours des années qui ont abouti au Sommet de Copenhague, et notamment depuis ce dernier, le Commonwealth des Bahamas s'est efforcé de renforcer et d'approfondir sa démocratie, d'encourager la participation de la société civile au développement social en élaborant des partenariats sociaux stratégiques entre le gouvernement et les principales composantes de la société civile. Le Commonwealth des Bahamas encourage également la promulgation et l'institution de lois et de pratiques devant atténuer les conditions sociales des secteurs les plus vulnérables et marginalisés au sein de notre société.

Nous commençons ce troisième millénaire avec un taux d'emploi de 7 %, le plus faible au cours de no-

tre histoire. La pauvreté est, toutefois, multidimensionnelle et elle ne peut pas être mesurée de façon efficace uniquement en termes de revenus et de richesses. Tout aussi importantes sont les mesures relatives à la participation sociale, à l'alphabétisation des adultes, à l'espérance de vie, à la mortalité infantile, à l'accès à une eau salubre, aux soins de santé et aux services sociaux.

Nous améliorons, par voie de conséquence, nos programmes de bien-être social, augmentant l'accès à un logement abordable et fournissant une éducation et une formation de qualité à un nombre toujours croissant de Bahamiens à travers tout le pays. Nous insistons de nouveau sur la promotion des systèmes communautaires d'appui. Nous avons ainsi tenté d'apporter une aide aux pauvres et aux groupes marginalisés grâce à une assurance nationale et à d'autres programmes qui ont renforcé l'assistance sociale aux personnes âgées, aux handicapés, aux enfants particulièrement vulnérables et aux chômeurs; et nous notons en particulier l'extension du programme national de déjeuners à l'école qui a profité à de nombreuses familles marginalisées à travers les Bahamas.

On ne saurait douter ainsi du fait que les politiques en faveur du développement social sont beaucoup plus efficaces lorsqu'elles sont fondées sur de bonnes informations. À cet égard, le recensement de notre gouvernement pour l'an 2000 constituera la base nécessaire d'une étude devant établir le seuil de pauvreté en termes de facteurs tels que la nutrition, le logement et le revenu des ménages afin de définir la position de tous les ménages des Bahamas.

Afin d'assurer l'équité et la dignité sur le marché du travail et d'améliorer les relations industrielles pour le progrès social de la nation, le Gouvernement des Bahamas a présenté au Parlement un ensemble de lois du travail qui suivront le processus législatif au cours des mois juillet et août de cette année. Ces lois visent notamment à réglementer les coopératives, stipuler les conditions minimales d'emploi ainsi que les salaires minimums, améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail et mettre en place les politiques et mécanismes indispensables pour les syndicats et des relations professionnelles.

Nous souhaitons promouvoir une société sûre, stable et juste, encourager le respect de la diversité, parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes, et dans cet esprit, il convient de souligner qu'aux Baha-

mas, le Président du Parlement, le Président de la Haute cour de justice des Bahamas, trois des 15 ministres du Gouvernement et la moitié des secrétaires permanents de ministères sont des femmes.

Durant les dernières années, nous avons tenté d'améliorer le sort des personnes âgées, et c'est à l'égard de ces personnes, en particulier, que le Gouvernement a suivi de près les recommandations émanant de la célébration à l'Organisation des Nations Unies de l'Année internationale pour les personnes âgées et qu'il a mis en place un comité national chargé d'élaborer une politique globale en faveur des personnes âgées.

M. Khorram (République islamique d'Iran), Vice-Président, assume la présidence.

Dans le domaine de l'éducation, les Bahamas se sont employées à augmenter les établissements scolaires, à étendre la formation professionnelle et à rendre la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, au lieu de 14.

Dans les tendances négatives, nous avons enregistré une recrudescence des maladies chroniques non contagieuses, dues, selon les experts médicaux, aux modes de vie individuels. Dans notre pays, 50 % des décès sont dus à des attaques d'apoplexie, au diabète, à des blessures ou à certains types de cancers. Dans notre pays, le sida est la plus grande cause de décès dans la catégorie des 15-44 ans. Les soins médicaux que nous dispensons aux malades du sida sont, je crois, parmi les meilleurs de la région. En outre, des soins spéciaux sont dispensés aux femmes enceintes atteintes du VIH/sida, ce qui a permis de réduire le nombre de nouveaux-nés séropositifs depuis la mise en place du programme en 1997.

Le prix Nobel de la paix, philosophe, théologien et homme de Dieu, le feu Martin Luther King avait fait cette profonde réflexion, que je nous laisse mûrir en conclusion :

« Lorsque les méchants complotent, les hommes bons doivent planifier. Lorsque les méchants brûlent et bombardent, les bons doivent bâtir et rassembler. Lorsque les méchants crachent leur haine, les bons doivent célébrer l'amour. Lorsque les méchants essaient de perpétuer l'injustice, les bons doivent s'efforcer d'établir un véritable ordre de justice. »

Le présent Sommet va nous donner une fois de plus la vision mondiale, la détermination et l'énergie

nécessaires pour porter les nations du monde en général, et notre Commonwealth des Bahamas en particulier, à un nouveau degré d'altruisme, de compassion et d'émancipation, tandis que nous nous « efforcerons d'établir un véritable ordre de justice ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Abdul-Nabi Abdulla Al-Shuala, Ministre du travail et des affaires sociales du Bahreïn à prendre la parole.

M. Al-Shuala (Bahreïn) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un grand plaisir que de représenter la délégation du Bahreïn à cette importante conférence internationale et j'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée les salutations de S. A. R. Shaikh Hamad Bin Isa Al-Khalifa, Émir de l'État du Bahreïn, ainsi que ses meilleurs vœux de succès pour cette session. Je suis également heureux de vous adresser mes félicitations, Monsieur le Président, et de vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Au nom du Bahreïn, je tiens aussi à exprimer notre gratitude à M. Adolf Ogi, Président de la Confédération helvétique, pour la qualité des prestations offertes à la session et pour l'accueil que nous avons reçu du Gouvernement suisse pendant notre séjour dans ce pays ami.

C'est avec un réel enthousiasme que le Bahreïn prend part à la présente session, convaincu qu'il est de l'importance du développement social pour tous, et notamment du développement humain. Nous estimons que le capital humain est le moteur principal du développement global et que l'être humain doit être la fin aussi bien que le moyen du développement social et économique. Cette conviction, nous l'avons traduite dans les faits avec des réalisations claires et concrètes qui nous ont valu la reconnaissance et l'estime de la communauté internationale; les rapports annuels sur le développement humain publiés par le Programme des Nations Unies pour le développement ont placé année après année le Bahreïn en première position des indices de développement humain parmi les pays arabes et les pays en développement; le Bahreïn occupe également une très bonne place à côté des autres pays du monde dans ce domaine, et ce malgré les difficultés et les obstacles auxquels il doit faire face, comme sa petite taille, sa forte densité démographique et ses ressources naturelles et humaines limitées.

Le rapport national de l'État du Bahreïn à cette session présente les résultats des programmes de développement social et économique et les progrès réali-

sés face aux problèmes sociaux examinés dans les documents de Copenhague. L'État du Bahreïn possède une expérience importante dans le domaine du développement social. Nous nous concentrons avant tout sur la santé, l'éducation, la formation et la création d'emplois, ainsi que sur l'amélioration de la couverture sociale et la mise en place de programmes de protection sociale. L'État met également l'accent sur l'importance de l'éducation, qu'il considère comme le moyen pour tout citoyen d'apporter sa pierre à l'édification de la société.

Le niveau des prestations de santé au Bahreïn est élevé et dépasse les normes fixées par les organisations internationales. Nous avons été en mesure d'atteindre les objectifs du programme de la santé pour tous d'ici à l'an 2000 plusieurs années avant l'échéance fixée. L'État accorde en outre une attention spéciale aux personnes ayant des besoins particuliers, comme les handicapés, les personnes âgées, les jeunes et les enfants sans abri. Au Bahreïn, nous considérons la formation comme un moyen de base idéal pour compléter l'éducation et permettre à notre main-d'oeuvre de s'adapter à l'évolution incessante des technologies et de l'industrie. L'État s'efforce par tous les moyens possibles d'offrir des débouchés à tous les citoyens, hommes et femmes, et de veiller à ce que tous bénéficient des programmes de développement économique. Nous essayons de ramener le taux de chômage à un niveau acceptable. Des efforts intenses sont également déployés pour donner une plus grande place aux femmes dans le développement social sous tous ses aspects. Nous essayons également de renforcer le rôle et la contribution des femmes à la vie publique et aux décisions qui concernent l'avenir de la société. Nous accordons une attention toute particulière aux enfants car c'est en eux que la nation place son espoir et ses aspirations. Pour permettre une participation et une intégration sociales plus efficaces, nous nous sommes employés, avec un succès évident, à élargir la base des institutions de la société civile. Nous avons également essayé d'étendre le rôle des organisations non gouvernementales.

Le Sommet pour le développement social, tenu en 1995 à Copenhague, était le point culminant d'une série de conférences et de sommets mondiaux. C'était un événement unique dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Pour la première fois, en effet, des pays se sont réunis à ce niveau élevé pour débattre de questions sociales touchant l'élimination de la pauvreté,

l'expansion des emplois productifs, la réduction du chômage et l'intégration sociale. L'inscription de ces questions au programme du Sommet social équivaut indubitablement à une reconnaissance, par la communauté internationale, de l'importance du défi qu'elles représentent pour le communauté des nations. Ces questions constituent une source de préoccupation pour l'ONU et elles nécessitent une nouvelle forme de coopération internationale.

Aujourd'hui, cinq ans après la conférence de Copenhague, et dans le sillage des grandes transformations entraînées par la mondialisation, la libéralisation des échanges et la restructuration économique, il est clair que beaucoup d'obstacles ont entravé l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague dans nombre de pays. Aussi, l'État du Bahreïn s'associe à la communauté internationale pour demander un examen des progrès réalisés dans l'application de ces programmes. Le Bahreïn appelle en outre à une intensification des efforts et de la coopération internationale à tous les niveaux, ainsi qu'à la mobilisation de toutes les capacités de l'Organisation des Nations Unies en vue de formuler une méthode nouvelle et globale qui garantisse la mise en oeuvre sérieuse de toutes les mesures propres à encourager le développement social pour tous et en vue de donner une forte priorité mondiale aux questions sociales.

Nous espérons que le XXI^e siècle verra l'instauration d'un nouvel ordre humanitaire dans un monde affranchi de la guerre, de la pauvreté et du chômage, et que nous pourrions surmonter le dénuement et beaucoup d'autres fléaux sociaux. Nous pourrions ainsi faire progresser le développement social dans les divers pays pour améliorer la qualité de la vie de tous les citoyens, permettre aux peuples du monde de vivre dans la prospérité, la stabilité et la sécurité et assurer un meilleur avenir aux générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Ivan Neykov, Ministre du travail et des politiques sociales de la Bulgarie.

M. Neykov (Bulgarie) (*parle en bulgare; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis extrêmement honoré de pouvoir prendre la parole devant cette éminente instance au nom du Gouvernement de la République de Bulgarie. C'est également un plaisir pour moi de prendre part à l'évaluation des succès remportés

dans le processus de suivi du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague.

Dans le cadre de l'application des documents finals de Copenhague, la Bulgarie a mis au point un programme national de développement social. Ce programme a été élaboré avec la participation la plus large possible des représentants de la société civile et a été discuté dans ses grandes lignes à une conférence internationale organisée avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Permettez-moi de m'arrêter quelques minutes sur les mesures adoptées par le Gouvernement bulgare afin de mettre en oeuvre les engagements pris au Sommet de Copenhague.

Le programme de 1997 du Gouvernement intitulé « Bulgarie 2001 » envisageait des mesures spécifiques visant à empêcher un plus grand appauvrissement de la population et une déstabilisation économique brutale. Une réforme juridique très complète a été lancée; elle comprenait, dans le domaine social, la promulgation de lois essentielles et l'adoption de partenariats reposant sur de nouveaux principes économiques.

Le Gouvernement bulgare a réussi à surmonter une crise économique et sociale sans précédent. Il est parvenu à une stabilisation politique et financière, surmontant ainsi son isolement politique et transformant la Bulgarie en une zone de stabilité et de sécurité dans la région des Balkans.

Le Gouvernement a également adopté un ensemble de mesures visant à atténuer la pauvreté, y compris la création d'incitations pour les activités individuelles et collectives génératrices de revenus. Ces mesures ont été appuyées par les partenaires sociaux de la Bulgarie avec lesquels ont été passés des accords de coopération concernant l'application de la réforme et le développement de la réforme de marché.

Une réforme globale du système de sécurité sociale a été engagée par le Gouvernement sur la base des conventions pertinentes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Code de sécurité sociale de l'Europe ainsi que de l'expérience acquise par les pays développés. Le nouveau système de sécurité sociale reflète les réalités économiques et sociales actuelles et offre des solutions réalistes pour l'avenir. Ce système à trois composantes comprend une assurance sociale publique obligatoire; une assurance retraite complémen-

taire obligatoire et une assurance retraite complémentaire facultative.

La politique sociale du Gouvernement a bénéficié d'une assistance internationale. Toutefois, des garanties supplémentaires pour les politiques mises en oeuvre ont été fournies par la ratification des conventions fondamentales de l'OIT et de la Charte sociale européenne révisée et par l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Union européenne.

Avec l'appui du bureau du PNUD à Sofia, un plan national de lutte contre la pauvreté a été mis au point dans le but, en premier lieu, d'empêcher la création de groupes permanents de pauvreté sur la base de l'âge, du sexe ou de l'appartenance ethnique, et en deuxième lieu, de stimuler la performance économique individuelle dans la lutte contre la pauvreté.

La Bulgarie a pris part aux discussions et aux préparatifs engagés par le Conseil de l'Europe au sujet de sa contribution à la présente session extraordinaire. Elle appuie pleinement les idéaux énoncés par la session dont le but est de garantir la sécurité démocratique sur la base de la justice sociale.

En tant que pays associé à l'Union européenne, la Bulgarie a souscrit à la déclaration faite à la présente session au nom de l'Union européenne. Nous l'avons fait en tant que pays qui s'est engagé à développer la cohésion sociale sur la base d'une économie fondée sur la connaissance.

La mondialisation affecte un nombre croissant de processus économiques et politiques tandis que le monde est de plus en plus interdépendant dans tous les aspects de la vie. Nous avons constitué des équipes d'intervention rapide pour faire face à titre d'urgence aux conflits dans le monde entier et le moment est venu maintenant d'introduire des systèmes d'intervention rapide pour lutter contre les problèmes sociaux qui sont les causes des conflits. Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le développement économique durable et la croissance sont les conditions préalables indispensables au progrès social et à la protection sociale, la Bulgarie a lancé en octobre dernier à la conférence de l'OIT qui s'est tenue à Sofia, une initiative tendant à l'instauration d'un Conseil de l'Europe du Sud-Est pour la coopération sociale et économique dans le contexte du Pacte de stabilité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Mary Banda, Ministre des

affaires de la femme, de la jeunesse et des enfants du Malawi.

Mme Banda (Malawi) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi que de participer à cette très importante conférence et de présenter à l'Assemblée, au nom du Gouvernement et du peuple malawiens, une déclaration sur les efforts que nous avons faits et continuons à faire pour assurer le développement du secteur social depuis le Sommet mondial pour le développement social qui s'est tenu à Copenhague (Danemark), en mars 1995. Mais j'aimerais, au préalable, remercier le Gouvernement suisse d'avoir accueilli cette très importante conférence.

L'économie du Malawi est principalement agricole, 80 % de la population active travaillant dans ce secteur qui représente 62 % des exportations totales du pays. La pauvreté fait des ravages au Malawi et plus de 60 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Il y a également un fort déséquilibre entre les sexes et les femmes, qui constituent 51 % de la population, connaissent des problèmes socioéconomiques considérables. La pauvreté au Malawi se caractérise par la faiblesse des niveaux d'éducation, par des déséquilibres entre les sexes, un accès limité aux moyens de production et un contrôle limité de ces moyens, une insécurité alimentaire, un accès insuffisant à l'eau potable, un accroissement rapide de la population, etc. Cette situation n'a fait que s'aggraver avec l'épidémie du VIH/sida qui, selon les estimations, affecte 14 % de la population.

Sur les 10 engagements pris en 1995 par le Sommet mondial pour le développement social, le Malawi en a isolé cinq qui lui paraissent comme étant les plus cruciaux pour traiter les problèmes liés au développement du secteur social. Les cinq engagements choisis sont l'engagement 1 qui concerne la création d'un environnement propice au développement social; l'engagement 2, qui est l'élimination de la pauvreté à grande échelle; l'engagement 6, qui a trait à la promotion et la réalisation de l'accès universel et équitable à la santé et à l'éducation; l'engagement 8, qui touche l'intégration des objectifs sociaux dans les réformes d'ajustement, et l'engagement 9, qui concerne la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources affectées au développement social.

J'aimerais brièvement expliquer les progrès que le Malawi a accomplis dans le cadre de chacun de ces

engagements depuis le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague.

En mettant en place un environnement propice au développement social, le Gouvernement malawien a, depuis qu'il a adopté la démocratie pluraliste en 1994, mis en oeuvre des réformes politiques et institutionnelles afin de sauvegarder et de protéger sa jeune démocratie. À cet égard, il a créé des institutions au service de cette cause. Il s'agit du Bureau de lutte contre la corruption; de la Commission des droits de l'homme; de la Commission juridique; du Bureau du médiateur; du Tribunal de réparation civile, de la Commission électorale et du Conseil des prud'hommes.

Par ailleurs, le Gouvernement est actuellement en train de réexaminer un certain nombre de lois pour s'assurer qu'elles sont conformes au climat politique actuel. Dans la même veine, la politique de décentralisation du gouvernement a inclus les masses au niveau local dans la prise de décisions.

En vue de mettre fin à la pauvreté endémique, il a mis en place un programme de réduction de la pauvreté. En 1995, le Gouvernement a mis au point un cadre d'orientation pour la réduction de la pauvreté. Le programme de contrôle de la pauvreté a été lancé en novembre 1996 dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de réduction de la pauvreté.

Parmi les autres mesures stratégiques adoptées pour lutter contre le fléau de la pauvreté, je citerai la création du Fonds malawien d'action sociale. Le Gouvernement a mis en place, avec l'aide de donateurs, des filets de sécurité pour réduire la pauvreté. Des programmes de crédit, gérés par le Gouvernement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, ont également été mis en oeuvre afin d'aider les pauvres des zones rurales.

En ce qui concerne la santé, je dois dire que les indicateurs du Malawi restent peu satisfaisants malgré les efforts importants qui ont été consentis. Le Gouvernement malawien a donc mis en place le quatrième Plan national de santé pour renforcer notamment les services d'hygiène reproductive et de santé infantile.

Le plan de santé du Malawi comporte plusieurs objectifs, notamment la mise en oeuvre de notre système de santé de base, la décentralisation des services de santé et la mise en place et le renforcement d'un système de recouvrement des coûts et de paiement par l'utilisateur.

Le Plan national de santé s'attaquera à plusieurs problèmes liés à la crise du VIH/sida. En 1999, le Président a lancé le Cadre stratégique de lutte contre le VIH/sida pour la période 2000-2004. Ce plan a pour but de réduire le nombre de nouveaux cas de VIH et autres maladies sexuellement transmissibles. Le Cadre stratégique couvre plusieurs domaines interdépendants comme la culture et le VIH/sida; les jeunes, l'évolution de la société et le VIH/sida; le statut socioéconomique et le VIH/sida; le désespoir des malades; les soins et l'appui aux malades; les orphelins, les veuves et les veufs du VIH/sida; la prévention du VIH/sida; l'information, l'éducation et la communication dans le domaine du VIH/sida; et l'orientation et le dépistage bénévoles et confidentiels.

La politique du Gouvernement en matière d'éducation prévoit huit années d'enseignement primaire, quatre années d'enseignement secondaire et quatre années d'enseignement universitaire. Pour atteindre cet objectif, les réformes sectorielles ci-après ont été entreprises : introduction de l'enseignement primaire gratuit; diversification des stratégies afin d'étendre l'accès à l'éducation secondaire; amélioration de la formation des enseignants; renforcement des capacités de l'enseignement supérieur; décentralisation des services de formation et d'appui aux enseignants; et rationalisation de l'utilisation des ressources.

Afin d'honorer les obligations nationales et internationales qu'il a prises pour lutter contre l'exclusion sociale, le Gouvernement a adopté plusieurs mesures visant à promouvoir les droits de l'homme et à protéger les groupes vulnérables, notamment la mise en place d'un ministère responsable des services pour la parité des sexes, les jeunes et les communautés, afin de veiller à ce que les questions d'inégalité entre les sexes et les problèmes des jeunes reçoivent une haute priorité; la création d'un ministère pour les personnes handicapées au sein du Bureau du Président et de son cabinet; la ratification de diverses conventions de l'Organisation des Nations Unies, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ou la Convention relative aux droits de l'enfant; le réexamen de toutes les lois discriminatoires à l'égard des femmes et des enfants; la mise en place d'un conseil national de la jeunesse qui représentera le Gouvernement pour les questions concernant les jeunes.

Le Gouvernement a également fait des progrès significatifs dans la mobilisation des ressources al-

louées au développement social. Parmi les mesures stratégiques méritant d'être soulignées figurent l'augmentation des crédits budgétaires destinés aux services sociaux et la création du Fonds d'action sociale du Malawi pour financer des projets au niveau local.

Je souhaiterais à présent évoquer brièvement les problèmes et les perspectives en ce qui concerne l'évolution du secteur social au Malawi. Le Gouvernement a mis en place plusieurs systèmes en vue de développer le secteur social, mais un certain nombre de problèmes continuent de faire obstacle à la réalisation des engagements pris. On notera notamment l'endettement du pays auprès des institutions financières internationales, qui a limité la capacité du Gouvernement d'appuyer efficacement le secteur social; les conditions imposées par les programmes d'ajustement structurel, qui ont freiné la mise en oeuvre du Programme de réduction de la pauvreté; le manque de ressources humaines et financières pour faire face à ces engagements; les besoins croissants en matière de soins de santé, qui grèvent sérieusement les ressources déjà rares; l'épidémie du VIH/sida, qui compromet gravement les capacités de production de la main-d'oeuvre du pays; enfin, la lenteur du processus de création d'emplois, qui ne permet pas d'absorber la main-d'oeuvre excédentaire.

Je conclurai en disant que le Gouvernement du Malawi est déterminé à créer un environnement propice au progrès social, à l'élimination de la pauvreté, à la promotion et à la réalisation d'un niveau élevé d'instruction et d'un bon état de santé pour tous, à l'intégration sociale et à la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources pour le développement social.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Marie-Josée Jacobs, Ministre luxembourgeois de la famille et de l'égalité entre les sexes.

Mme Jacobs (Luxembourg) : Je tiens à confirmer que mon pays partage la position présentée à cette tribune par le Portugal, au nom de l'Union européenne.

Cinq ans après le Sommet social pour le développement, tenu à Copenhague, il reste plus vrai que jamais qu'il faut doubler le nouvel ordre économique mondial d'un nouvel ordre social mondial. A cette fin, trois engagements pris à Copenhague restent particulièrement importants : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; le respect des normes minimales de

l'Organisation internationale du Travail, tels que les droits fondamentaux des travailleurs, l'égalité des chances ainsi que l'interdiction du travail des enfants; et l'accroissement de l'aide publique au développement jusqu'à 0,7 % au moins du produit intérieur brut et le respect de l'objectif de l'initiative 20/20.

Nous devons constater aujourd'hui que ces trois engagements sont loin d'être remplis. L'écart entre riches et pauvres se creuse, la pauvreté ne cesse de s'étendre, le chômage s'accroît, l'exclusion sociale marginalise un nombre de plus en plus grand de personnes, et les conflits armés se multiplient.

Je ne voudrais pas que naisse l'impression que mes propos visent surtout les pays dits en développement. Au contraire, les pays dits développés sont également concernés. Leurs problèmes de développement social se posent certes d'une autre façon, mais ils existent bel et bien. Ainsi au Luxembourg, la pauvreté mais surtout l'exclusion sociale ne sont pas éradiquées. Aux nouvelles formes de développement correspondent de nouvelles formes d'exclusion. Au Luxembourg, le Sommet social de Copenhague a conduit à la mise en place d'un certain nombre de mesures législatives et d'un observatoire national de développement social. Avec les partenaires sociaux, nous avons défini des actions pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale et nous avons initié une politique active d'égalité des chances. Au sein de l'Union européenne, Copenhague a induit une prise de conscience plus aiguë de la nécessité de promouvoir le développement social. En effet, la dimension sociale de l'Europe a trop longtemps été négligée, alors qu'elle est la dimension par excellence qui peut rapprocher l'Europe de ses citoyens.

En novembre 1997, sous la présidence luxembourgeoise, l'Union européenne a, pour la première fois, mis en place une stratégie européenne pour l'emploi. La Présidence portugaise a enchaîné en organisant, en mars dernier à Lisbonne, un Conseil européen consacré notamment à la cohésion sociale. L'emploi est un vecteur important d'intégration sociale. Mais beaucoup de personnes ne sont plus à même de travailler et ne peuvent plus être socialement intégrées par l'intermédiaire de l'emploi. Il faut des stratégies complémentaires contre l'exclusion sociale.

L'emploi ne peut, d'autre part, remplir son rôle d'intégration qu'à la condition de satisfaire aux critères de ce que Juan Somavia appelle le travail digne.

L'adoption, par 175 voix, de la Déclaration de 1998 sur les droits sociaux minimaux a été une avancée importante, mais il faut aller au-delà. Nous devons intégrer formellement le respect des normes sociales dans le commerce international et instituer un processus de surveillance multinationale aussi contraignant que possible. Cet objectif demande une approche cohérente de l'ensemble des organisations internationales; il engage notamment la responsabilité collective des chefs d'institutions à Genève et ailleurs. Seule une politique cohérente et volontariste, juridiquement encadrée, peut nous faire avancer vers un ordre mondial avec une économie performante, des démarches actives contre le chômage et des politiques efficaces contre l'exclusion sociale.

Si nous voulons que le développement social devienne une perspective pour tous, il faut que les pays industrialisés augmentent, comme convenu à Copenhague, l'aide publique envers les pays en développement. Le Luxembourg atteint cette année l'objectif de consacrer 0,7 % de son produit intérieur brut à l'aide au développement. Le Gouvernement a prévu par ailleurs de porter ce taux à 1 % d'ici à 2005.

La coopération du Luxembourg au développement se concentre sur un nombre limité de pays qui sont choisis parmi ceux dont les indices de développement humain sont les plus faibles. Cette approche nous permet de répondre à une aspiration particulière, à savoir celle d'établir de véritables partenariats politiques, sociaux et économiques avec nos interlocuteurs et d'élaborer des programmes qui répondent directement à leurs problèmes. Vu que les besoins les plus urgents relèvent des secteurs sociaux, le Luxembourg consacre plus de 60 % de sa coopération au développement à des programmes sociaux, en particulier à l'éducation de base, les soins de santé primaires, la promotion de la femme et le développement rural intégré. Ainsi, nous dépassons largement l'objectif de l'initiative 20/20.

Je rappelle par ailleurs que notre coopération au développement est dans sa quasi-totalité non liée et bénéficie ainsi dans une très large mesure aux entreprises de nos pays partenaires. Mais notre action ne peut aboutir que si elle s'appuie sur des initiatives locales.

Les principes qui dirigent l'action du Luxembourg sont le respect de la démocratie, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. S'y ajoute la participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques, particulièrement dans le

domaine social. Cela implique enfin l'adhésion au modèle de justice sociale.

La mondialisation sera ce que nous en ferons. Il importe pour cela de remettre l'économie au service du développement humain. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés à Copenhague. C'est sur la mise en oeuvre de nos engagements que nous serons jugés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Choi Su Hon, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

M. Choi Su Hon (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : je voudrais tout d'abord adresser mes chaleureuses félicitations à M. Théo-Ben Gurirab, Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie et Président de la session extraordinaire. Je suis convaincu que grâce à ses brillants talents de diplomate et à son expérience, la présente session connaîtra un grand succès.

Je voudrais également exprimer ma profonde reconnaissance au Gouvernement suisse qui a parfaitement organisé les activités préparatoires de cette session et qui a fourni aux délégations toutes les commodités nécessaires.

Cinq années se sont écoulées depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague. Au cours de la période à l'examen, la communauté internationale s'est efforcée de réaliser les objectifs proposés lors du Sommet mondial, avec le concours actif des organisations internationales du système des Nations Unies et des organisations régionales intéressées. Grâce à ces efforts, les questions touchant au développement social ont été portées à l'attention de la communauté internationale et des mesures pragmatiques ont été prises dans ce sens.

Les problèmes de la pauvreté et du chômage notamment, qui étaient au centre des préoccupations à ce Sommet, se sont cependant aggravés et le développement socioéconomique dans son ensemble se heurte à de graves difficultés.

Ce fait est attesté par les données statistiques d'après lesquelles il ressort que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté dans le monde est passé d'un milliard à 1,4 milliard en cinq ans, que 1 milliard de personnes sont au chômage ou sont sous-employées

et que la dette extérieure des pays en développement a atteint 2,5 trillions de dollars.

Ces données sont probablement en partie le reflet des aspects négatifs de la mondialisation. La mondialisation n'apporte de bénéfices qu'aux pays développés alors qu'elle impose la misère, le chômage et l'assujettissement économique aux pays en développement.

Le recours à la force et à des actions arbitraires en violation de la souveraineté d'autres pays est un autre facteur qui entrave le développement socioéconomique. Les bombardements et les sanctions économiques contre des États souverains, et une myriade de conflits menacent non seulement le droit des peuples à l'existence en suscitant l'instabilité sociale, les inégalités et la criminalité, mais ont en outre des conséquences préjudiciables pour le développement socioéconomique des pays et des régions alentour.

Nous estimons que la tâche principale de la présente session devrait avant tout consister à relever ces défis.

Le peuple de la République populaire démocratique de Corée qui, d'une seule voix, s'est fermement rallié à son grand guide, le général Kim Jong Il, mène actuellement un combat acharné pour surmonter de multiples épreuves et difficultés en vue d'atteindre un niveau plus élevé de développement socioéconomique et d'édifier dans un avenir proche un pays puissant.

Nous ne ménageons aucun effort pour venir à bout des conséquences des catastrophes naturelles de ces dernières années tout en faisant face aux tentatives constantes d'isolement de la part de forces étrangères qui veulent nous imposer un blocus économique. En dépit de ces circonstances, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continue de mettre en place des politiques sociales pour assurer notamment la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux, assumant ainsi pleinement ses responsabilités à l'égard de ses citoyens et de leur vie.

C'est grâce à notre politique qui privilégie l'armée et à la direction militaire assumée par le respecté général Kim Jong Il, que notre pays, avec sa petite superficie et sa population peu nombreuse, est en mesure de continuer à adopter des mesures sociales pour les masses populaires, tout en défendant fermement sa souveraineté face aux tentatives menées par

des forces hostiles à notre pays pour nous isoler et nous asphyxier.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée s'efforcera comme par le passé de mener une politique sociale centrée sur l'être humain au niveau le plus élevé possible.

La présente session extraordinaire, qui a lieu à un moment historique, à l'avènement d'un nouveau siècle, a la lourde responsabilité de redonner espoir et confiance à l'humanité afin que nous puissions forger un nouveau siècle pacifique et prospère, libre de tout défi.

Notre délégation estime que lors de l'évaluation des mesures qui pourront être adoptées pour promouvoir la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague, il conviendra d'accorder une attention tout particulière aux questions suivantes.

Premièrement, la communauté internationale devra s'attacher à créer un ordre économique international équitable. La situation actuelle qui se caractérise par des inégalités frappantes entre le Nord et le Sud pour ce qui est des capacités de développement économique, appelle non pas à la mondialisation, mais à un ordre économique international équitable fondé sur le principe du respect de la souveraineté, de l'égalité et des bénéfices mutuels.

Le développement social a toujours été directement lié au développement économique et les problèmes sociaux tels que la pauvreté et le chômage ne pourront être résolus que lorsque nous parviendrons à un développement économique durable.

Il est prioritaire pour les pays en développement de mettre en place des économies nationales indépendantes et de renforcer leurs capacités de développement. À cet égard, les politiques internationales en matière de commerce et d'investissements devront être reformulées, et les structures financières internationales réformées afin d'accroître le traitement préférentiel des pays en développement, ainsi que le financement de leur développement. Des mesures concrètes doivent également être prises pour augmenter les fonds de développement et de coopération sur le plan international, réduire ou annuler la dette extérieure, et mettre en place des transferts de technologie qui ne sont assortis d'aucune condition.

Deuxièmement, le principe du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans les af-

aires intérieures des États doit être pleinement respecté dans les relations internationales. Le recours à la force et l'intervention dans les affaires intérieures des États, en violation de leur souveraineté, au nom de considérations humanitaires ou des droits de l'homme, doivent être rejetées car ce sont des tentatives évidentes d'anéantir le principe du respect de la souveraineté des États reconnu par la Charte des Nations Unies et d'autres lois internationales.

Troisièmement, les sanctions économiques et les blocus arbitraires doivent être levés, et tous les différends doivent être réglés par le dialogue et la négociation. La réalité montre que les sanctions économiques et les blocus arbitraires, utilisés dans tous types de différends, ont des conséquences négatives sur le développement social et économique non seulement des pays visés mais également des régions et des pays voisins, et menacent la vie même de milliers de personnes. Par conséquent, les sanctions et les blocus arbitraires ne devraient plus être autorisés. Les différends devraient être réglés par la voie du dialogue et de la négociation, et leur utilisation à des fins politiques ne devrait en aucun cas être tolérée.

Afin de régler de telles questions de façon appropriée, tous les pays doivent démontrer leur détermination ferme d'atteindre les objectifs de développement social formulés lors du Sommet mondial. La participation active de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes est particulièrement nécessaire.

Le Gouvernement et la population de la République populaire démocratique de Corée contribueront aux efforts de la communauté internationale en faveur de l'indépendance et du développement social, en protégeant leur souveraineté et en établissant un pays puissant et prospère.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Shastri Ali, Secrétaire permanente du Ministère du développement social et communautaire de la Trinité-et-Tobago.

Mme Ali (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Je suis vraiment très heureuse d'avoir la chance de représenter la Trinité-et-Tobago lors de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale qui vise à évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des objectifs fixés lors du Sommet mondial pour le développement social. En 1995, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago s'est associé aux autres gouvernements et a promis de lutter contre les effets de la pauvreté en

adoptant des initiatives qui permettraient d'atteindre l'objectif du plein emploi et créer des sociétés stables, sûres et justes. Cinq ans après Copenhague, l'ampleur de la pauvreté demeure alarmante.

Il n'y a pas de plus grande menace pour l'humanité au vingt-et-unième siècle que celle que pose la pauvreté mondiale. On définit communément la pauvreté en des termes purement matériels, c'est-à-dire comme le fait d'avoir peu ou pas de ressources pour répondre à ses besoins les plus fondamentaux. Toutefois, la pauvreté est également liée à de nombreux facteurs sociaux et culturels. Il convient également de noter que la pauvreté et les privations que connaissent plusieurs pays découlent des relations économiques inéquitables qui existent entre les pays. Il est donc impératif d'insister sur ce fait lorsque l'on traite de la question de la mondialisation.

Le Sommet du Millénaire qui se tiendra au début de septembre permettra aux chefs d'État et de gouvernement de s'engager à accélérer leurs efforts pour atteindre l'objectif d'une diminution marquée de la pauvreté dans le monde entier.

En dépit de facteurs internationaux exogènes qui militent contre les moins puissants, les politiques et les priorités doivent être revues afin de créer l'environnement propice pour que les pays puissent rivaliser au niveau international. Cela voudrait dire qu'il faudrait donner à ces pays un accès équitable pour leur permettre d'avoir leur juste place dans l'économie mondiale et poursuivre le développement humain durable en vue d'optimiser l'interaction entre la société et l'environnement économique.

La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague nous offrent la possibilité d'en arriver à ce type de développement grâce à notre promesse d'éliminer la pauvreté en intégrant pleinement toutes les questions sociales à la structure du développement.

En s'engageant à appuyer la mise en oeuvre des objectifs du Sommet, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago s'est immédiatement efforcé d'élaborer des politiques stratégiques pour atténuer les problèmes qui entravent la croissance et le développement social. Il a mis l'accent sur l'intégration en vue de faire en sorte que les objectifs du développement social soient pris en compte à tous les niveaux gouvernementaux de prise de décisions.

Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires du développement, des programmes ont été élaborés au niveau national et communautaire pour élargir la portée des questions liées au développement social de manière à favoriser les plus vulnérables. On a tenté de s'éloigner de l'approche traditionnelle en matière de bien-être social pour adopter une démarche axée davantage sur le développement et la participation, et de créer un environnement plus favorable au développement social par le biais d'une réforme économique. Cette réforme vise la stabilisation de l'économie comme condition préalable à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

Pour ce qui a trait à l'élimination de la pauvreté, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a fait d'énormes progrès, comme l'indique clairement le fait que nous conservons depuis 1997 un rang élevé dans l'indice de développement humain de l'Organisation des Nations Unies. L'une des initiatives qui mérite d'être soulignée est la mise sur pied, en 1997, d'un Groupe de gestion du changement pour l'élimination de la pauvreté et le renforcement de l'équité. Ce groupe a pour mandat de mettre en oeuvre des stratégies permanentes visant à promouvoir l'intégration et la collaboration entre les institutions gouvernementales et à donner aux communautés pauvres la possibilité de participer davantage à la vie communautaire. Parmi les programmes novateurs et fructueux de ce groupe, on retrouve le programme « adoptez une communauté » qui a été lancé en mai 1998. Sa principale stratégie consiste à créer un partenariat entre les entreprises et les communautés pauvres afin d'améliorer la qualité de la vie et de favoriser le développement durable des communautés.

Dans un effort visant à permettre aux pauvres de s'émanciper par le biais d'activités commerciales, un système de microcrédit communautaire a également été mis sur pied. Ce système permet d'offrir des prêts avantageux à des personnes dans le besoin par l'entremise d'organismes communautaires. Le Fonds de développement des communautés, qui a été établi en 1996 avec l'aide de la Banque interaméricaine de développement, finance les infrastructures communautaires et l'aide sociale aux communautés dont 80 % des habitants disposent d'un faible revenu.

Le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a placé l'éducation au premier rang de ses stratégies en vue de régler le problème de la pauvreté.

La création d'emplois productifs est un point central dans les efforts visant à atteindre le développement durable. La principale politique de la Trinité-et-Tobago consiste à accroître les investissements dans le secteur non pétrolier, dans le but de créer des emplois tout en favorisant l'instauration de relations de travail saines.

Les stratégies d'intégration sociales adoptées mettent l'accent sur une démarche participative pour faire en sorte que l'on parvienne à un consensus sur les questions sociales, économiques et environnementales les plus importantes.

Le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a cherché à renforcer la participation politique et à promouvoir la transparence et la responsabilité dans la vie publique en élaborant un Document vert pour mettre en lumière l'efficacité de la Commission de l'intégrité existante et de la Loi de 1987 sur l'intégrité dans la vie publique. D'autres lois ont également été amendées pour renforcer les droits de l'homme et promouvoir la non-discrimination, la tolérance et le respect mutuel de la diversité humaine.

La mise en oeuvre des stratégies s'est heurtée à des obstacles et à des difficultés, tels l'absence d'une stratégie globale de communication, l'augmentation de la prévalence du VIH/sida chez les jeunes, ainsi que le manque d'équité sociale et d'efficacité économique.

Les menaces à la stabilité de la famille, telles que la violence familiale et le taux croissant de divorces, sont aussi une source de graves préoccupations.

De plus gros efforts doivent être déployés pour continuer d'améliorer les conditions de vie de notre peuple et pour continuer à atténuer les effets négatifs de la mondialisation dans les pays en développement. Cette tâche peut être très intimidante si les pays s'y attellent séparément. Par conséquent, il faut que la communauté internationale s'associe aux efforts visant à intégrer efficacement et équitablement ces pays dans l'arène internationale, en leur fournissant les mécanismes de soutien nécessaires et en particulier des ressources financières suffisantes. Il est également important que des programmes d'ajustement structurel, s'ils s'avèrent nécessaires, comprennent un élément de développement social.

J'aimerais terminer en réitérant l'appui total du Gouvernement de la Trinité-et-Tobago aux objectifs du Sommet, à l'égard desquels nous avons pris des engagements concrets en adoptant des politiques et des programmes visant à éliminer la pauvreté et à encourager l'emploi productif et l'intégration sociale. Nous approuvons l'adoption des mesures et des initiatives supplémentaires qui s'imposent pour la mise en oeuvre des 10 engagements de Copenhague qui garantiront que les peuples seront placés au centre du développement.

La séance est levée à 12 h 55.